

l'éducation



enseignement

**et culture
en Bretagne**

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6°-5° Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
 Fin de 1° Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

des livres pour la classe
 et la bibliothèque

*

**3 collections
 d'ALBUMS EDUCATIFS**

*la journée
 d'un...*

les métiers racontés
 aux enfants par
 des spécialistes
 renommés.
6 titres parus.



«Un texte bref et vivant pour une information précise et complète.»

LIRE MAGAZINE

«Chaque métier est décrit de manière vivante et concrète.»

LE MONDE DE L'EDUCATION

écoramage

l'écologie
 au bout du jardin
6 titres parus.

«Réussites pédagogiques, ces albums devraient être fort utiles aux enseignants ou parents qui souhaitent fournir à leurs élèves ou enfants les moyens d'acquérir une sensibilité écologique.»



LA RECHERCHE

mystères

les animaux
 non identifiés
 des rescapés
 de la préhistoire ?

6 titres parus.

«Chaque texte, très accessible, est abondamment illustré de dessins et de croquis permettant à l'enfant une meilleure compréhension des différentes hypothèses.»

ECOLE LIBERATRICE

Demande de documentation

Je désire recevoir votre catalogue gratuit

NOM : _____

FONCTION : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Retourner ce bon à

ETUDES VIVANTES

19-21 rue de l'ancienne Comédie. 75006 PARIS

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres

enseignement et culture en Bretagne

- 2 miroir de la Bretagne
- 4 une Bretagne multiple tournée vers l'avenir, par Marcel Postic
- 8 un collège au fil de l'eau, par Nicole Gauthier
- 11 université : vivre sur l'océan, par Nicole Gauthier
- 14 le breton au tableau noir, par Nicole Gauthier
- 26 vivre en breton, par Jacques Erwan
- 31 Rennes, une ville culturelle
- 33 la Fédération des œuvres laïques d'Ille-et-Vilaine

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 documentation : être mieux dans sa peau, par Yves Guyot ; un nouveau Bourdieu, par François Mariet
- 22 CNDP : une école imprévue : le théâtre ; à voir aussi
- 23 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 34 FCPE : une nouvelle école des parents ? par Michaëla Bobasch
- 35 après les manifestations
- 36 championnat de mots croisés
- 38 mots croisés — échecs

photos — couverture, p. 3 et 5 : Pierre Michaud ; p. 7 : Serge Bois-Prévoist/Rapho ; p. 9 et 10 : collège Paul-Langevin, Hennebont ; p. 11 : Charles Philippe/Rapho ; p. 12 : Bajande/Rapho ; p. 13 : Michel Follorou/Rapho ; p. 15 : S. Weiss/Rapho ; p. 22 : Photo-club du lycée Rodin, Paris ; p. 26 : René Maltête/Rapho ; p. 29 : Lot ; p. 31 : Pierre Michaud/Rapho.

C'est donc en Bretagne que l'éducation réalisera sa première rencontre, et ce choix est directement lié au thème retenu pour cette journée de réflexion : « Conscience civique et formation du citoyen. » Il nous est apparu en effet que les caractères propres à cette région étaient de nature à rendre plus aisément perceptibles certaines des déterminations et certaines des incertitudes qui caractérisent l'homme de notre temps.

Car la question première que nous nous poserons sera celle-ci : « Comment, aujourd'hui, se ressent-on citoyen ? », c'est-à-dire : comment prend-on conscience que l'on appartient à une communauté au destin de laquelle on accepte de participer ? La réponse ne peut plus être simple, et la Bretagne, mieux que toute autre province, peut nous aider à illustrer et à comprendre la complexité de l'appartenance.

Incontestablement, il existe des Bretons, liés par un ensemble d'affinités, de parentés, d'histoire et de culture dont ils affirment l'originalité, la valeur et la permanence. La région Bretagne est elle-même perçue par l'ensemble de la nation, et bien au-delà, comme une entité dont la singularité s'affirme par une somme de caractères géographiques, économiques, culturels et humains que les Bretons de l'extérieur contribuent à faire reconnaître, tant restent vifs leur désir d'affirmation et la fierté de leur origine.

Pourtant, si l'on y regarde de plus près, l'étonnement surgit. Car cette province n'est nullement composée d'éléments homogènes. La diversité des paysages n'en est que l'aspect le plus visible ; elle lui donne ses charmes premiers. Mais que dire de ces villages et de ces pays, riches et parfois jaloux de leurs traditions au point de les affirmer hautement par les formes de langage, les parures et les mœurs ! On n'était pas — est-on encore ? — breton de la même façon à Lorient, à Quimper, à Saint-Malo ou à Rennes. Plus profondément encore, la société bretonne est partagée — mais n'est pas pour autant désunie — par des options et des intérêts contradictoires, économiques, sociaux et spirituels. Chaque Breton peut sentir en lui-même l'ambiguïté et pourtant la force de l'appartenance qui le rattache à une série de communautés emboîtées : parenté, village, pays, Bretagne, puis à celles, transversales, créées par les activités économiques ou les choix idéologiques. Tout cela forme des cités multiples au sein desquelles l'identité doit s'affirmer, et l'appartenance ne pas se dissoudre.

Cependant les limites régionales ne mettent un terme ni aux affinités, ni aux interdépendances, et les communautés d'intérêt et de participation, de toute nature, s'élargissent bien au-delà. Communauté nationale, la plus évidente, mais aussi cette architecture grandissante d'autres « cités » pressantes ou électives qui lient à d'autres hommes par l'échange des ressources, la similitude ou la rivalité des conditions, le désir de rendre l'avenir conforme à ses aspirations. A cette échelle aussi la Bretagne est démonstrative, tant par les interférences de la communauté européenne que par l'irruption, dans l'équilibre de son écologie, d'options et de périls qui dépassent largement le seuil des intérêts de la seule espèce humaine.

En vérité, il n'est plus possible d'être citoyen simplement parce que l'on ne peut se rattacher à une seule « cité », en faisant abstraction de toutes les autres. Le réseau des solidarités et des interdépendances a depuis longtemps contraint la Bretagne et ses hommes à connaître les incertitudes et les tourments de cette condition. La pénétration de la mer, l'alternance des vents, du soleil et des nuées, comme le réseau des chemins et le maillage des haies éveillent en nous d'autres influences, d'autres tempêtes et d'autres partages. Nous avons besoin d'illustrations et d'exemples pour mieux comprendre l'irréductible diversité.

Sachons voir et aimer la Bretagne ; elle nous rendra notre image.

l'éducation

miroir



de la Bretagne

● **RENNES**

Maison du Champs-de-Mars
6, cours des Alliés
première « Rencontre de l'éducation »
mercredi 7 mai 1980
à partir de 9 h 30

une Bretagne multiple

ournée vers l'avenir

Longtemps assaillie et enfermée par la mer, resserrée dans ses terres, la Bretagne, pour vivre, a dû renverser l'ordre naturel et maîtriser les forces qui l'oppressaient. Si elle reste terre de légendes, où hommes et femmes savent encore écouter en eux les voix qui montent des landes et des vagues, elle est devenue depuis vingt-cinq ans une région qui est sûre de sa vocation spécifique, grâce à l'alliance de la mer et de la terre.

Sa jeunesse le sait, jeunesse qui veut retrouver ses origines, défendre son bien culturel et aussi lutter pour son avenir au pays. Marcel Postic, directeur du Laboratoire de psychologie de l'éducation à l'université de Haute-Bretagne, Rennes II, parle ici de ce pays qui veut et sait préserver sa personnalité.

EN BRETAGNE, on vit tous les problèmes que rencontre l'enseignement dans l'ensemble de la France, mais selon les conditions historiques, sociologiques, géographiques, économiques qui lui sont propres.

De 1962 à 1979 le nombre des habitants de l'académie de Rennes est passé de 2 397 000 à 2 642 000, mais l'évolution de la population a affecté différemment les zones rurales et les zones urbaines. Le pourcentage de la population rurale est descendu de 58,2 % en 1962 à 46,1 % en 1975, touchant tout particulièrement les départements des Côtes-du-Nord (1962 : 75,8 % de population rurale ; 1975 : 58,8 %) et du Finistère (49,7 % en 1962, 36,7 % en 1975). Les agglomérations des grandes villes, par contre, ont connu un développement important : entre 1962 et 1975 la variation relative a été, dans l'agglomération de Rennes, de + 35,2 % ; dans celle de Brest, de + 25,6 % ; de Lorient, de + 19,7 %. Depuis une dizaine d'années le développement périurbain a pris de l'ampleur. La population de la périphérie de Rennes, par exemple, s'est accrue de 38,1 % de 1968 à 1975. Compo-

sée de jeunes ménages, dont le chef de famille est en majorité ouvrier (32,5 %), elle comprend 39 % d'enfants de 0 à 14 ans.

Ces mouvements internes de population, ainsi que la chute de la natalité depuis 1971 (nombre de naissances en 1971 dans l'académie de Rennes : 44 300 ; 1976 : 35 500) qui s'est fait sentir au niveau de l'école préélémentaire à partir de l'année scolaire 1976-1977, ont entraîné des modifications dans la répartition de la population scolaire et des changements dans l'implantation des établissements. Certains chefs-lieux de cantons, des communes périphériques des grandes villes progressent, mais de nombreuses classes ferment : 84 fermetures prévues en 1970, définitives ou conditionnelles, après réexamen des effectifs, dans le Finistère, 71 en Ille-et-Vilaine, pour ne citer que deux départements. Des collèges ruraux, comme ceux de Brasparts, de Châteauneuf-du-Faou, dans le Finistère, sont touchés par le mouvement, qui se traduit par des suppressions de postes, entraînant l'impossibilité pour les enfants de prendre certaines options, le latin par exemple. Même

si le taux de préscolarisation a progressé très nettement depuis dix ans, et atteint les 100 % pour les tranches d'âge à partir de quatre ans, de petites communes rurales ont des difficultés à ouvrir une école maternelle.

La même question se pose dans l'ensemble de la France, mais elle a une résonance particulière en Bretagne à cause de la coexistence, souvent au sein d'une même commune, d'une école publique et d'une école privée.

La concurrence de l'enseignement privé et de l'enseignement public est forte depuis longtemps en Bretagne. Certes les oppositions n'apparaissent plus aussi violentes qu'autrefois, parce qu'elles ne correspondent plus à des clivages religieux aussi marqués — les parents choisissant parfois l'école catholique pour d'autres raisons que la formation chrétienne — mais la rivalité demeure. D'une façon générale, l'école publique, au niveau du premier degré, connaît une progression constante depuis quinze ans, avec une montée plus spectaculaire pour la Loire-Atlantique, ainsi que le démontre le tableau suivant.



Evolution de la part du secteur public dans l'enseignement
préscolaire et élémentaire

	académie de Rennes		Loire-Atlantique		France métropolitaine	
	pré- scolaire	élé- mentaire	pré- scolaire	élé- mentaire	pré- scolaire	élé- mentaire
1965-1966	57,2 %	51,2 %	56,3 %	48,7 %	84,8 %	85,1 %
1971-1972	59,7 %	54,1 %	61,8 %	55 %	85,8 %	86 %
1979-1980	63 %	58 %	63,1 %	60 %	86,6 %	85,9 %
					(1977-1978)	

Par contre, le pourcentage du secteur public, par rapport à l'effectif total des élèves de l'enseignement du second degré, reste relativement stable (chiffres du tableau ci-dessous et les fluctuations, dans une fourchette de 1 %

seulement pour l'académie de Rennes, résultent probablement de décisions que les parents prennent en fonction de la représentation qu'ils ont, à un moment donné, du climat scolaire dans l'enseignement public ou privé.

Evolution de la part du secteur public dans l'enseignement
du second degré

	académie de Rennes	académie de Nantes	France métropolitaine
1965-1966	55,1 %	54,9 %	76 %
1971-1972	56,8 %	59,5 %	79,6 %
1974-1975	56,5 %	60,8 %	80,1 %
1977-1978	55,8 %	61,1 %	80,1 %
1979-1980	56 %	—	—

Comme on peut le constater, les effectifs de l'enseignement privé en Bretagne apparaissent bien supérieurs aux moyennes nationales.

Personne, de l'enseignement public ou de l'enseignement privé, ne tient à provoquer l'autre. Mais la coexistence n'est pas dénuée d'inquiétudes. Tantôt des municipalités refusent de subventionner l'école privée, tantôt elles la privilégient. Parfois l'école privée demeure la seule à exister dans certaines communes. Des écoles publiques ont été fermées, parce que les effectifs étaient trop faibles, par rapport à ceux de l'école privée. Pour citer quelques exemples dans le Finistère : l'école publique de Guengat a été fermée à la rentrée de 1970, à cause d'un effectif de 14 élèves, contre 121 à l'école privée; celle de Gouezec en 1972, avec 4 élèves à l'école publique, contre 100 à l'école privée; celle de Plouvorn en 1971, avec 10 élèves à l'école publique, contre 352 à l'école privée.

Or certaines de ces communes ont parfois une population en évolution, depuis la date de fermeture de l'école publique. C'est le cas de Plogonnec, au nord de Quimper,

dont l'école publique du bourg avait été fermée en 1956. La municipalité, depuis 1971, a entrepris de transformer la commune en créant des lotissements, où est venue s'installer une population jeune, travaillant à l'extérieur, qui a vite manifesté le désir d'envoyer ses enfants à l'école publique. La réouverture de l'école publique du bourg a été proclamée par les autorités académiques en mai 1976 et une institutrice nommée à cette date. Mais la décision a suscité aussitôt une vive opposition de la municipalité et provoqué un conflit local très intense. Le cas n'est pas isolé. Dans la même année, la commune de Monterfil, en Ille-et-Vilaine, vivait les mêmes événements, opposant l'ancienne communauté rurale à la nouvelle. En effet la fréquentation de l'école élémentaire privée est liée surtout aux conditions historiques et culturelles locales, et un bouleversement se produit lorsque de nouvelles populations, venues de l'extérieur, représentant d'autres couches sociales, remettent en question les habitudes d'une commune.

L'influence des conditions historiques et culturelles se retrouve à l'échelle de la Région. La région administrative de Bretagne compte quatre départements, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, le Finistère, mais la région historique, telle qu'elle a été reconnue par la Charte culturelle, comprend la Loire-Atlantique.

La Charte culturelle, prévue pour cinq ans et appliquée depuis deux ans, précise dans son préambule qu'elle constitue, de la part de l'Etat, « un acte de reconnaissance de la personnalité culturelle de la Bretagne et l'engagement d'en garantir le libre épanouissement ». Elle vise à « irriguer la vie culturelle et sociale de la Région des éléments caractéristiques de la culture bretonne, qu'il convient de

recenser, de conserver, de développer et d'analyser ». Le gouvernement s'est engagé à dispenser un enseignement en français, portant sur les patrimoines culturels bretons dans tous les ordres d'enseignement, dans l'ensemble de la Bretagne, et ces dispositions s'appliquent aussi au pays Gallo, qui correspond à la Haute-Bretagne. Il a donné son accord pour réserver, dans l'enseignement, à la langue et à la culture bretonnes, « une place en rapport avec l'importance qu'elles présentent au plan humain et culturel ». Dans l'enseignement élémentaire, des cours d'initiation au breton sont prévus dans le cadre des activités d'éveil (une heure par semaine), si les parents le demandent, et dans la mesure où les instituteurs sont volontaires pour le faire. Dans l'enseignement secondaire, la Charte envisage une étude facultative du breton en 6^e, 5^e, et elle introduit la possibilité d'une option bénéficiant du régime de la seconde langue, à partir de la 4^e. Le préfet de la Région de Bretagne, dans sa lettre datée d'octobre 1979, trace le bilan suivant :

« Un délégué rectoral à l'enseignement du breton, chargé d'apporter son concours technique au recteur d'académie, a été nommé et trois instituteurs, conseillers techniques pour l'enseignement du breton dans les écoles élémentaires, ont été mis dès la rentrée scolaire 1978-1979 à la disposition des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan.

« Les moyens mis en place dans le second degré à la rentrée scolaire 1978 par l'académie de Rennes représentent dans les établissements publics le quadruple de ce qui avait été nécessaire l'année précédente. Toutes les demandes présentées, tant dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public, ont pu être satisfaites. Il en a d'ailleurs été de même en Loire-Atlantique.

« Il n'est sans doute pas sans intérêt de noter que 6 650 élèves environ ont bénéficié, dans les éta-

blissements du second degré de l'académie — secteurs public et privé confondus —, d'un enseignement du breton et que 1 092 élèves ont pris cette année l'option « langue bretonne » au baccalauréat. Ce dernier chiffre est assez significatif si on le rapproche du nombre d'élèves, 12 524, qui se sont présentés à l'examen, puisqu'il représente près de 9 % de l'effectif.

« Les possibilités de formation des enseignants ont été largement développées par l'accroissement des stages organisés au profit des instituteurs dans les programmes des écoles normales et par l'ouverture en 1979 d'un cours de breton par correspondance organisé par le Centre national de téléenseignement de Vanves, en collaboration avec le Centre régional de documentation pédagogique de Rennes. »

Cependant les organisations bretonnes se plaignent de l'écart qui, selon elles, existe entre les principes de la Charte et les modalités d'application. Elles affirment que, dans l'enseignement élémentaire, les deux tiers des élèves de Basse-Bretagne souhaiteraient bénéficier d'un enseignement du breton, mais que les cours donnés ne correspondent pas à la demande et qu'ils ne sont organisés que là où des instituteurs militants les assurent après la classe, dans les écoles où les parents d'élèves ont pris l'initiative, parce que les postes d'instituteurs conseillers techniques pour l'enseignement du breton ne sont créés qu'avec lenteur et parce que des postes d'instituteurs itinérants, spécialement chargés de ces cours, n'ont pas été prévus. Dans l'enseignement du second degré, 113 élèves de 4^e de l'académie de Rennes ont choisi, pour l'année scolaire 1979-1980, le breton comme seconde langue vivante. Mais certains font valoir que la présentation de cette option dans les établissements secondaires se fait de telle manière que les élèves préfèrent prendre une seconde langue étrangère. Il n'en reste pas moins

« C'est par la fidélité au sens de son histoire, par son harmonie avec la terre et la mer, que la Bretagne garde sa personnalité... »

que de nombreux élèves apprennent le breton à titre facultatif.

Alors subsiste la question de la qualification des enseignants de breton. Ceux qui l'enseignent dans l'enseignement secondaire sont professeurs titulaires dans une autre discipline et le font, soit dans le cadre de leur service hebdomadaire, soit en heures supplémentaires. Le Conseil culturel de Bretagne demande que soient créées une licence et une maîtrise de breton et que le breton puisse être pris en option à des concours de recrutement, afin que la discipline soit considérée à part entière et que des professeurs, munis des diplômes adéquats, puissent enseigner le breton comme une autre langue vivante. Certaines organisations bretonnes poussent la revendication plus loin et estiment que l'enseignement du breton n'est pas assuré d'une façon continue de la maternelle au lycée. C'est pourquoi des parents, militants bretons, ont ouvert, depuis mai 1977, 13 écoles maternelles en langue bretonne, rassemblant 250 élèves, et recrutent leurs propres instituteurs (Association nommée Diwan : le germe, en breton).

Les Bretons tiennent à préserver leur originalité culturelle, mais il serait erroné de croire qu'ils se tournent uniquement vers leur passé. Leur région possède une spécificité marquée et les établissements d'enseignement, quels que soient leur niveau et leur spécialité, sont en rapport étroit avec le milieu de vie.

La formation professionnelle maritime en France est, aux deux tiers, assurée en Bretagne : trois écoles nationales de la marine marchande (sur cinq en France), à Nantes, Paimpol, Saint-Malo, forment les officiers ; deux collèges d'enseignement maritime (sur trois en France), à Saint-Malo et Paimpol, huit écoles d'apprentissage maritime (sur seize en France), à



Saint-Malo, Paimpol, Brest, Audierne, Le Guilvinec, Concarneau, Etel, Nantes, forment certaines catégories de cadres et la maîtrise de la pêche et de la flotte de commerce. Quant à la navigation de plaisance, elle est représentée par l'école nationale de voile de Beg-Rohu, dans la presqu'île de Quiberon, l'équivalent maritime de l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix.

Bretagne maritime certes, la mieux connue, mais aussi Bretagne de l'intérieur, plus obscure, qui intensifie ses productions depuis quinze ans, dans le secteur des légumes et surtout de l'élevage (25 % de la production nationale de jeunes bovins de viande et de poulets de chair, 33 % pour les porcs, 65 % pour les dindes et dindons). On comprend alors que 13 % des effectifs d'élèves de l'enseignement agricole français soient dans l'académie de Rennes (avec seulement 18,9 % des élèves dans l'enseignement public agricole), que se soient développés des centres de formation d'apprentis dans les spécialités agricoles, une formation professionnelle continue agricole, et qu'existe à Rennes un enseignement supérieur agricole, notam-

ment une Ecole nationale supérieure agronomique et un Institut national de recherche agronomique.

Le présent de la Bretagne se trouve aussi dans les industries de pointe comme l'informatique et surtout l'électronique. N'oublions pas que de grands centres nationaux comme le Centre national d'études des télécommunications (CNET) et le Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (CCETT) se sont installés à Lannion et à Rennes, et que des industries électroniques se sont implantées en plusieurs points de la Bretagne. Les établissements secondaires et supérieurs offrent des enseignements dans ces domaines. Pour ne citer que quelques exemples, à Lannion se trouve un IUT spécialisé, et à Rennes, des écoles supérieures, comme Supelec ou l'Ecole supérieure de l'électronique de l'armée de terre, avec un centre expérimental, le Celar, sont venues dans le cadre de la décentralisation.

Cependant, c'est l'examen des grandes options prises, depuis plu-

sieurs années, par les universités de l'Ouest qui permet davantage de voir comment la Bretagne envisage son avenir, dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, en relation avec le développement régional.

L'orientation du groupe universitaire rennais se situe, outre les enseignements supérieurs traditionnels et ceux qui, plus spécifiquement, s'attachent à l'histoire et à la culture bretonnes, autour de deux pôles : les communications et l'environnement. Comme la technique de la communication est sur les lieux, avec le support de l'image et du son, que l'informatique se développe, avec l'entrée en service cette année d'un Centre régional de Calcul, la recherche s'ouvre à l'analyse des faits humains suscités par l'exploitation de ces techniques, en utilisant les sciences sociales et humaines. En ce qui concerne le secteur éducatif, des expériences d'enseignement assisté par ordinateur se mettent en place. A Rennes, se fait l'étude des stratégies adaptatives de l'homme devant le progrès technique, et aussi celle des êtres vivants dans leur milieu. La connaissance du fonctionnement des écosystèmes, de l'interaction des organismes vivants et de leur milieu, requiert la collaboration de chercheurs de diverses spécialités : géologie, géographie, sciences du sol (micro-organismes à l'INRA), sciences du comportement, etc. La pathologie humaine et animale, par rapport au milieu et aux altérations de celui-ci, n'est pas négligée dans une ville où l'École nationale de la Santé publique, unique en France, s'est établie.

Brest et Nantes ont des universités tournées vers la mer et apparaissent complémentaires. A Brest, la géographie humaine et économique des zones côtières et des fonds proches, l'océanographie physique, s'attachant à la structure et à l'évolution géologiques des océans, l'océanographie biologique, travaillant sur les ressources vivantes de

la mer, se joignent au Centre océanologique de Bretagne (CNEXO), au Laboratoire de biologie marine de Roscoff, pour la défense du littoral et l'exploitation des ressources côtières. Nantes opte pour les aspects économiques des activités maritimes, surtout en examinant la liaison entre les activités économiques et l'aménagement de l'espace maritime, littoral et portuaire, et pour les aspects techniques, notamment la mécanique et l'hydrodynamique navales. Là aussi se développent les secteurs d'informatique, d'automatique, de télématique appliquée, et plus qu'à Rennes et Brest, le secteur de l'agro-alimentaire.

Ainsi, l'enseignement et la recherche universitaires ont compris la nécessité de participer intimement à la vie de la région. Les formations pluri-disciplinaires (maîtrises de sciences et techniques, d'administration économique et sociale) progressent et attirent des étudiants bretons, originaires de milieux sociaux divers, mais surtout populaires, dans des domaines très diversifiés, liés aux caractéristiques régionales.

Ce n'est pas en rupture avec son passé, ni en rupture avec ses lieux naturels, que vit la Bretagne actuelle. C'est par la fidélité au sens de son histoire, par son harmonie avec la terre et la mer, qu'elle garde sa personnalité. Loin de s'abandonner à l'uniformisation, elle veut dégager son originalité et construire son avenir dans ses paysages, avec la fougue de ses gens. Le moindre petit calvaire chante dans les lieux pour lesquels il a été conçu. Mis au musée, il se tairait à tout jamais. Le paysage fait vibrer sa voix, et la communauté, passant au carrefour, lui donne sa raison d'être. C'est son âme que cherche actuellement la jeunesse bretonne.

Marcel Postic

écluse sur le Blavet
à gauche, les anciennes Forges d'Hennebont

Située à une dizaine de kilomètres de Lorient, l'agglomération d'Hennebont est assise sur le Blavet, fleuve breton qui prend sa source au sud de Guingamp dans les Côtes-du-Nord. Comme les centaines de rivières qui sillonnent la Bretagne, le Blavet a longtemps accueilli de nombreuses espèces de poissons, a servi l'agriculture régionale notamment lors des périodes de sécheresse. C'est également à proximité du Blavet que se sont installées les Forges d'Hennebont au siècle dernier. Aujourd'hui, l'érosion des sols à la suite du remembrement, l'élevage industriel des porcs, la fiabilité relative des stations d'épuration polluent peu à peu la rivière qui se meurt, dans une région où, par ailleurs, beaucoup de choses disparaissent en même temps.



un collège au fil de l'eau

C'EST pour que « *les élèves se sensibilisent à leur environnement quotidien, à celui dont dépend leur avenir* » que Michel Saffre, directeur-adjoint du collège Paul-Langevin d'Hennebont a lancé, depuis le début de l'année scolaire, un projet d'activités éducatives et culturelles (PACTE) qui permet aux jeunes de s'intéresser de près à l'histoire et au devenir de « leur » fleuve, voire d'esquisser des propositions pour son développement. Aidé par 4 000 francs de subvention attribués par le ministère de l'Éducation et de 7 000 francs trouvés sur le terrain par les promoteurs du projet — et heureusement qu'« *il faut plus de foi et d'enthousiasme que de moyens* », annonce Michel Saffre —, le collège s'est lancé dans une grande expérience pluridisciplinaire, regroupant toutes les classes, y compris les classes d'enfants inadaptés et les classes pré-professionnelles de niveau, mobilisant et mettant à contribution tous les partenaires intéressés : Institut national de la recherche agronomique, Association pour la protection des salmonidés en Bretagne, direction départementale de l'Équipement, direction départementale de l'Action sanitaire et sociale, direction départementale de l'Agriculture, spécialistes du remembrement, de la pêche et de la pisciculture.

Les élèves se sont intéressés au sort de leur rivière, à son histoire, à ses richesses potentielles. Ils ont analysé l'état actuel, l'utilisation des trente-huit écluses disposées le long des soixante kilomètres qui

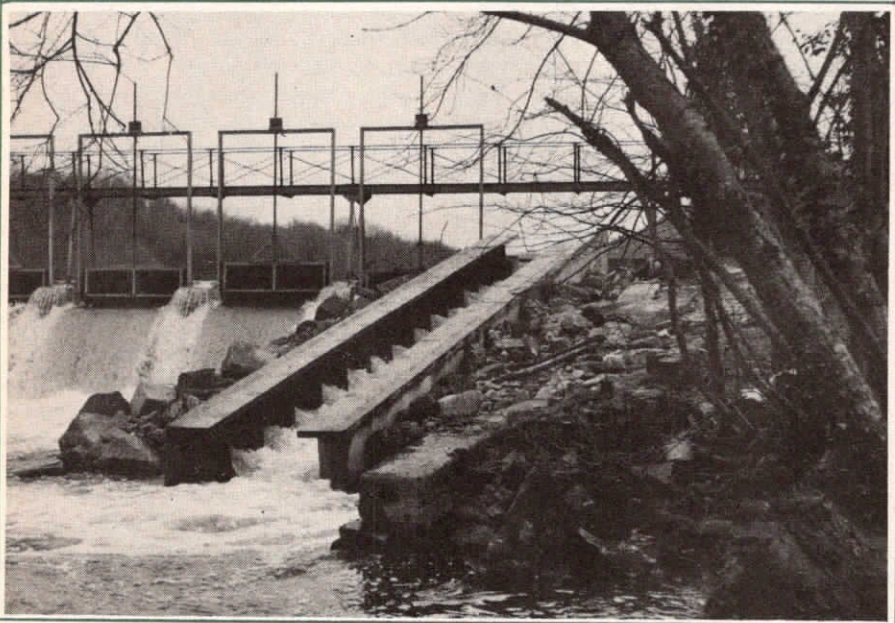
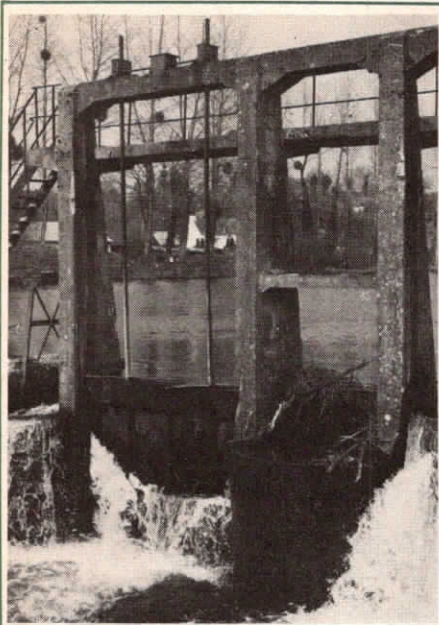
séparent le lac de Guerlédan de l'océan Atlantique, les coûts d'assainissement de l'eau potable, l'agriculture depuis le remembrement des sols. Ils ont étudié les projets officiels sur la réfection des ouvrages, le « plan saumon », les stations d'épuration de la zone industrielle de Pontivy. Enfin, ils ont recherché les conditions de développement économique et touristique du Blavet, les possibilités d'utilisation de produits mieux dégradables et une meilleure utilisation des déchets de l'élevage.

Si les élèves ont eu une approche diversifiée et parcellaire, les professeurs et le promoteur de l'opération se sont efforcés à une grande rigueur, tenant à ce que l'ensemble, tous élèves et toutes classes réunis, prenne la forme d'un projet global très cohérent. C'est la classe de CPPN qui a fourni les dossiers photographiques. Conçue comme un apprentissage professionnel, cette technique leur a permis d'effectuer des reportages aériens (le collège a loué un avion pour une meilleure reconnaissance des lieux) et au sol qui ont ensuite été utilisés dans les autres disciplines. Parallèlement, les élèves ont pu réaliser, en étudiant les techniques de la prise de vue et du montage, un film dont la sonorisation a pu être effectuée pendant les cours de français. Ces derniers ont également servi de support au travail de narration de l'expérience : comptes rendus, lectures, interviews, mise en forme. Les professeurs des autres disciplines, selon leurs désirs et leur

volonté, ont pu également mettre à profit le projet pour amener les élèves à mieux connaître leur fleuve, à apprendre son histoire. Les jeunes ont ainsi étudié le rôle des bactéries dans l'épuration des eaux en sciences naturelles, la canalisation du Blavet en histoire, l'approche d'une nouvelle « morale de l'eau » en instruction civique, l'énergie hydro-électrique en sciences physiques, etc.

Bref, en mettant en application le b-a ba de l'interdisciplinarité, le collège Paul-Langevin a vécu, avec des ratés mais avec de sérieux acquis, au rythme du Blavet, s'est intéressé au sort de la communauté d'Hennebont, de son environnement, donc à ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui « la qualité de la vie ». Les enfants des classes pour inadaptés se sont, pour leur part, intéressés à la pêche, pendant que d'autres, avec l'aide de spécialistes départementaux, enquêtaient sur les usines d'incinération des ordures, la répression des infractions à la législation, le réempoissonnement des rivières, les administrations impliquées dans la gestion du Blavet. C'est là, en quelque sorte, qu'ils ont commencé leur apprentissage en matière de responsabilité civique, qu'ils se sont sentis partie prenante dans la réalité bretonne, industrielle ou agricole, par l'intermédiaire du fleuve qui traverse leur ville pour aller se jeter dans l'océan tout proche.

Comme toute expérience pédagogique, celle-ci a bien sûr exigé un investissement important en



vannes en mauvais état
puits (début XIX^e siècle) dans la vallée
du Blavet
passe à saumons (construction récente)

temps et en moyens. En moyens tout d'abord : les 4 000 francs attribués par la mission d'action culturelle du ministère de l'Éducation sont loin d'être suffisants. Le collège a cherché — et a trouvé — un certain nombre de ressources émanant d'autorités locales ou départementales qui ont financé en grande partie le projet. En temps ensuite. Il a fallu toute la détermination du directeur adjoint du collège, passionné d'environnement... et de pêche et celle d'un professeur pour que la machine puisse se mettre en marche. Peu à peu, « de l'hostilité, on est passé à la gêne », dit Michel Saffre, et des professeurs ont finalement donné leur adhésion au projet,

apportant leur participation dans leur discipline.

Pourtant, le directeur-adjoint rêve à plus encore : il voudrait mettre sur pied, à partir de l'expérience d'Hennebont, une vaste « chaîne du Blavet », de Lorient au lac de Guerlédan, quelques dizaines de kilomètres plus au Nord. Il s'agirait d'une « chaîne hydrographique scolaire » à laquelle participeraient les collèges des villes que le fleuve traverse. Les écoles primaires pourraient également se joindre au projet en travaillant sur des points de détail. Gouarec, Pontivy et toutes les villes riveraines travailleraient ainsi à rien de moins que « provoquer la réaction des autorités, prévenir le conseil géné-

ral du Morbihan, impliquer les pouvoirs publics dans cette expérience ». « D'autant que, depuis 1967, le Blavet est considéré par les autorités départementales comme un vecteur touristique qui n'est pas exploité en Bretagne actuellement », ajoute Michel Saffre qui demande aux pouvoirs publics de s'intéresser « à ce à quoi les enfants croient » ; il est sûr que ce n'est pas impossible.

Sereinement, il explique pourquoi il a lancé cette idée, car c'est lui qui, incontestablement, en est l'origine et le moteur : « Nous mourons d'ennui dans les établissements scolaires. L'enseignement s'y dispense encore aujourd'hui comme il y a cent ans, il ressemble à une langue morte. » Puisqu'il est question d'ouvrir l'école, alors il faut « sensibiliser les Bretons à des problèmes hydrauliques qui deviennent très graves », en favorisant, par exemple, « la constitution de syndicats intercommunaux de protection des rivières ». Ce projet, « son » projet, c'est aussi de prouver « que le collège a un rôle dans la cité ». Ce qui est souvent dit, mais rarement réalisé.

Michel Saffre ne considère pas le PACTE comme un remède-miracle. Simplement, il constate qu'il y a, depuis sa réalisation, beaucoup moins de jeunes à l'écart, y compris dans les classes souvent marginalisées dans l'école. Bref, conclut-il, il faut « éviter que l'école soit rejetée à la périphérie des villes, comme les supermarchés ». Il a choisi d'impliquer son collège dans une expérience d'apprentissage à l'environnement, de reconnaissance du milieu, de réconciliation avec la vie locale, départementale et régionale. Ses efforts ont su en intéresser beaucoup, la quantité des travaux effectués est impressionnante. Mais il se voudrait plus humble. L'expérience d'Hennebont reste celle du collège Paul-Langevin d'Hennebont, Morbihan. Il en faudrait, dit-il, des milliers d'autres dans tous les collèges...

Nicole Gauthier

université : vivre sur l'océan



Presque à l'extrême ouest de la Bretagne, Brest.

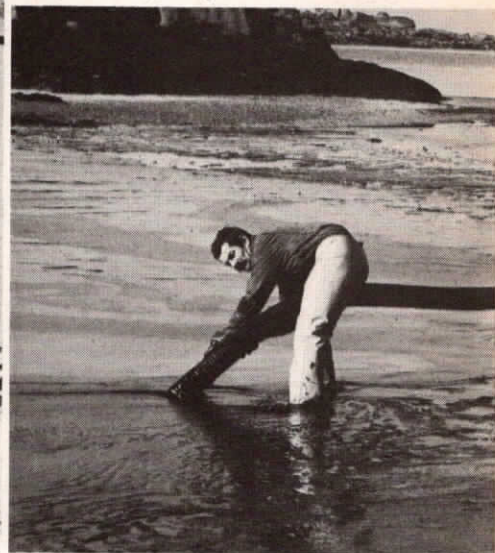
Port militaire et arsenal, la plus grande ville du Finistère, battue par toutes les tempêtes de l'Atlantique, vit avec la mer à sa portée.

Profitant de cette place privilégiée, l'Université de Bretagne occidentale a créé, en 1975, un Institut d'études marines dans lequel l'océanographie, la science de l'océan, est devenue rapidement l'un des axes prioritaires de l'Université, permettant aux diplômés et aux chercheurs d'étudier de très près un important secteur de l'économie régionale.

université : vivre sur l'océan



nécessité de protéger la bande côtière



ACTIVITE traditionnelle en Bretagne, la pêche est actuellement en perte de vitesse. Aujourd'hui, environ seize mille marins-pêcheurs seulement sont recensés (mais, avec les emplois à terre, plus de vingt-cinq mille personnes vivent directement des pêches maritimes) contre vingt-huit mille en 1946.

Pourtant, l'océan contient des richesses potentielles inestimables qui, si elles étaient réellement exploitées, donneraient un coup de fouet à ce secteur en déclin.

Depuis quelques années, l'Université de Bretagne occidentale a diversifié les enseignements, en créant un DEA (diplôme d'études approfondies) d'océanographie biologique en 1971, puis un DEA d'océanographie physique en 1972, enfin un DEA de géologie marine en 1976. Les étudiants formés là étudient la connaissance des ressources de la bande côtière, la mise en valeur de ces ressources, notamment l'aquaculture, et s'intéressent enfin à la législation et à l'atteinte et la pollution de ces milieux. Cependant, de l'avis de M. Glémarec, directeur de l'Institut d'études marines, « il faut aujourd'hui du courage pour se lancer dans ce métier-là ». Car comme dans toute la recherche, les débouchés sont limités. Certains trouvent des

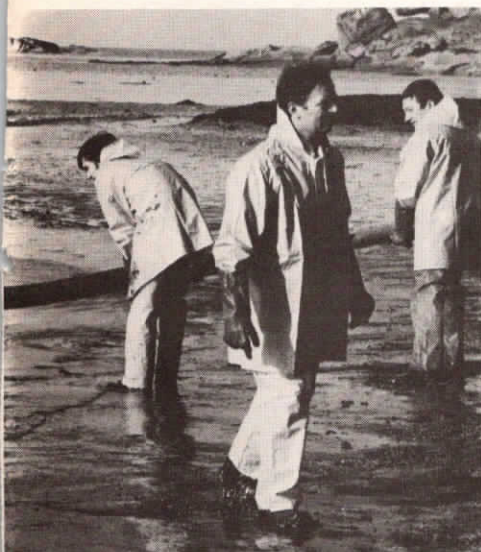
emplois de techniciens ; d'autres se placent dans le privé. Des comités de pêche s'intéressent actuellement à l'éco-système ; des entreprises demandent également des experts scientifiques pour étudier les populations maritimes.

Du côté de la recherche, c'est surtout sur les futures ressources biologiques qu'ont misé les océanographes de l'université. En liaison avec d'autres organismes de recherche — ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer), CNEXO (Centre national d'exploitation des océans), ISPTM (Institut scientifique et technique des pêches maritimes) — l'Institut d'études maritimes a porté ses efforts sur l'étude de la bande côtière. « L'avenir est là, estime M. Glémarec. C'est la partie de l'océan la plus facile à exploiter, celle qui nous est la plus proche, qui nous concerne directement. » Mais c'est aussi la zone de confluence des activités terrestres et des activités maritimes, « la plus agressée à la fois de la mer et de la terre ». Là, il est possible de pratiquer des cultures marines intensives, là réside une possibilité de développement important pour l'avenir économique de la région. A condition que les agressions ne nuisent pas de manière irrémédia-

ble au milieu marin. Car celui-ci « peut digérer beaucoup de choses, mais il ne faut pas pousser trop fort ».

Or, c'est précisément la zone sujette, depuis onze ans, à toutes les marées noires, à toute les pollutions maritimes qui peuvent condamner à jamais le développement de l'aquaculture. En quatre ans, quatre pétroliers se sont échoués sur cette côte Nord, détruisant les ressources de près de quatre cents kilomètres de côtes... Pourtant, les chercheurs d'océanographie de l'Université de Bretagne occidentale sont encore optimistes : « Nous voulons protéger ce milieu-là dont il est encore possible de conserver le potentiel, déclare M. Glémarec. Mais il faut faire vite avant qu'il ne soit trop tard. En Méditerranée, c'est déjà foutu. »

Par ailleurs, les richesses régionales ne sont pas exploitées comme elles devraient l'être. Nombre de produits locaux ne sont pas transformés sur place, privant la région d'emplois qui lui seraient salutaires. C'est le cas des algues, dont le ramassage est assuré par les goémoniers, mais dont la transformation en produits alimentaires est réalisée en Allemagne (c'est ce qui se produit, par exemple, avec les produits Francorusse). C'est le



système économique qui caractérise les pays du tiers monde, où l'on puise des matières premières à bon marché qu'on revend ensuite à des prix bien plus élevés dus aux circuits de distribution...

« Il faudrait une meilleure législation du milieu naturel. Pour l'instant, la gestion est très mal faite, explique M. Glémarec. La France ne réagit pas, ou très peu, en pays maritime. Nous avons une mentalité de terriens alors que nous sommes entourés de centaines de kilomètres de côtes. Il y a toute une éducation des gens à faire : la mer, ce ne sont pas seulement des plages et des parkings ; c'est une bande côtière vivante. »

Par ailleurs, l'université est freinée dans ses recherches par le manque de moyens. La politique d'austérité du ministère des Universités s'applique là comme partout ailleurs : « La Bretagne est un désert scientifique, estime Mme Lahaye, directrice du département d'océanographie physiologique. Alors que, pourtant, cette zone d'activités pourrait rapporter des emplois et former des experts exportables dans les pays étrangers. » Les lois sévères qui régissent l'université sous prétexte d'austérité interdisent aujourd'hui au département de se développer :

il n'y a pas eu d'emplois nouveaux créés à l'Institut depuis 1972 pour les postes d'enseignants, depuis 1975 pour les postes de recherche, alors que ces recherches sont reconnues par le CNRS. Au-delà, il s'agit de réels choix politiques que les pouvoirs publics ne peuvent éviter.

L'étude de la bande côtière et de ses possibilités d'exploitation est effectuée par l'Université de Bretagne occidentale. Les aménageurs disposent ensuite des propositions qui leur sont faites en fonction des disponibilités du moment. L'Institut d'études marines honore aujourd'hui des contrats commandés par différents ministères au CNEOX. Le ministère de l'Environnement s'intéresse aux impacts des agressions marines sur le développement des ressources de la zone côtière ; le ministère de l'Équipement aux possibilités d'extension de l'aquaculture et la Marine marchande aux pêches. On demande à l'université de fournir de nombreuses études dont il n'est pas toujours — et c'est dommage — tenu compte : c'est le cas pour les deux problèmes majeurs qui préoccupent actuellement la Bretagne : d'une part, les marées noires, dont le rythme malgré un certain nombre de dispositions qui, paraît-il, avaient été prises par les autorités,

n'a pas diminué et, d'autre part, l'installation de centrales nucléaires. C'est l'Institut d'études marines qui a mené l'étude sur le réchauffement des eaux et la modification de l'ensemble du milieu marin pour l'installation de la centrale nucléaire de Plogoff. Mais les études sur les conséquences de la radioactivité, secret d'Etat, ont été confiées à d'autres...

Au cœur d'un développement économique futur qui pourrait être important, et pas seulement pour la collectivité régionale, le département d'océanographie de l'Université de Bretagne occidentale mise donc actuellement sur le développement d'une bande côtière dont il y a aujourd'hui beaucoup à attendre. Mais il ne faut pas négliger non plus le rôle et l'importance d'options politiques prises ailleurs qu'en Bretagne et qui, pourtant, déterminent une partie de l'avenir économique d'une région touchée par un exode important et victime d'agressions multiples dont une grande partie pourrait être évitée. Aujourd'hui, c'est aux pouvoirs économiques et politiques de prendre le relais. Car c'est d'eux, essentiellement, que dépendent le développement et l'application qui seront donnés à ces recherches.

Nicole Gauthier

le breton au tableau noir

« *IL faut absolument détruire le langage breton* », déclarait M. de Montalivet, ministre de l'Instruction publique, en 1831. « *Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître* », disait encore M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, en 1925. Et, bien plus récemment encore, c'est Georges Pompidou, Président de la République, qui avait expliqué, en 1972 : « *Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau.* » Pourtant, le breton a la vie dure. Cinq à six cent mille personnes environ utilisent aujourd'hui l'un des dialectes bretons comme langue principale. Trois cent mille par ailleurs connaissent la langue mais ne s'en servent qu'occasionnellement. En comptant les Bretons de la diaspora, on peut estimer aujourd'hui à un million le nombre de bretonnants, pour la plupart regroupés en Basse-Bretagne, dans une zone qui s'étend à l'ouest d'une ligne Plouha-Pontivy-Vannes, comprenant l'ensemble du département du Finistère et la partie ouest des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Dans certaines zones de Haute-Bretagne, c'est en revanche le gallo, ou britto-roman, qui est parlé par une partie de la population.

Il est vrai cependant que, depuis vingt ans, la proportion des jeunes

dont le breton est la langue maternelle a fortement baissé. La dernière génération entièrement bretonnante a souffert à l'école de sa connaissance du breton et s'est souvent gardée de la transmettre à ses enfants. L'Éducation nationale a été en effet le plus grand ennemi de la langue bretonne. L'instruction était laïque, gratuite, obligatoire... et française. Par ailleurs, la Bretagne développait ses relations avec le reste de la France. La langue économique, la langue du commerce qui s'est imposée très rapidement a été le français. La Première Guerre mondiale a accéléré le processus déjà engagé et le breton n'a plus seulement été agressé de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, par ceux qui revenaient au pays ayant appris entre-temps le français pendant la guerre. Banni des écoles et des villes, le breton est resté cependant la langue du milieu rural et des zones côtières.

Depuis quelques années, les langues régionales ont meilleure presse. La loi Deixonne, en 1951, puis la circulaire de mars 1976, ont autorisé l'enseignement de certaines langues régionales, dont le breton, dans l'enseignement secondaire et créé une option spéciale

au baccalauréat. Et Valéry Giscard d'Estaing, en janvier 1977, un an avant les élections législatives, a offert à Ploërmel un cadeau aux Bretons : une Charte culturelle qui précise « *la place, dans l'enseignement, de la langue et la culture bretonnes en rapport avec l'importance qu'elles représentent aux plans humain et culturel* ».

Dans le second degré, l'étude facultative de la langue bretonne est possible de la classe de sixième à la classe de terminale. Une option « Langue et culture bretonnes » (mais qui se trouve, de fait, concurrentielle de la première langue vivante) a été créée en classe de quatrième à la rentrée 1979-1980. Il est également prévu par la Charte que les heures d'enseignement du breton « *seront intégrées normalement au service des professeurs volontaires, dans le cadre des horaires en vigueur* ». Dans la réalité, les choses sont loin d'être aussi simples. En 1978-1979, 26 % seulement des heures d'enseignement du breton étaient intégrées au service ordinaire ; en 1979-1980, ce pourcentage est passé à 66 %, mais les heures restantes sont payées en heures supplémentaires. Pour que la demande soit partout satisfaite, « *il faudrait créer une centaine de postes d'enseignants de breton* », estime M. Lemerrier, ancien conseiller pédagogique à



un million de bretonnants...

l'enseignement du breton. Il faudrait également reconnaître une licence d'enseignement de la langue et de la civilisation bretonnes qui n'existe pas à ce jour. Pourtant, selon une enquête effectuée il y a quelques années dans les écoles de Basse-Bretagne, 65 à 100 % des enfants voulaient étudier le breton à l'école.

De l'avis de M. Lemerrier, la solution et l'avenir du breton ne résident pas dans l'enseignement secondaire, mais dans le premier degré : « La langue maternelle ne peut pas être étudiée comme une langue étrangère », précise-t-il. Mais dans l'enseignement primaire, la situation est encore plus délicate. Si un grand nombre d'instituteurs sont bretonnants, ils n'ont pas de connaissances suffisantes en grammaire et à l'écrit pour l'enseigner à de jeunes enfants. Pour permettre d'apprendre le breton à tous ceux qui le désirent, il faudrait alors créer deux cents postes supplémentaires. Hypothèse fort improbable à l'heure de la chasse aux postes... La Charte culturelle, qui prévoyait, dans le premier degré, « des cours d'initiation au breton dans le cadre des activités d'éveil, à raison d'une heure par semaine, à la demande des familles et selon le volontariat des instituteurs », n'a pas apporté de moyens nouveaux ; le texte, déjà timide, est

donc resté relativement inefficace et ne peut éviter, pour certains enfants, la coupure linguistique entre le milieu familial et le milieu scolaire. Actuellement, le breton est enseigné dans une centaine de classes dans le Finistère, une trentaine dans les Côtes-du-Nord et une vingtaine dans le Morbihan. Ces chiffres ne concernent que l'enseignement public, l'enseignement privé systématisant plus facilement les cours de breton. « Il faudrait créer des postes d'instituteurs itinérants pour enseigner le breton là où les titulaires ne peuvent le faire », explique Armand Kervel, secrétaire du Conseil culturel de Bretagne (l'une des instances dépendant de la Charte). « Mais l'information et la formation des enseignants est très mal faite. L'administration ne fait rien pour les encourager. »

De fait, parents et enseignants se sont souvent heurtés à de grandes difficultés quand ils ont voulu introduire le breton à l'école primaire. C'est le cas de l'école du boulevard de la Liberté, à Rennes, où des parents se sont constitués en association pour permettre à leurs enfants d'apprendre le breton. Ils ont obtenu gain de cause, mais les trois heures hebdomadaires au cours desquelles sont accueillis soixante-dix enfants n'entrent pas dans le cadre de l'horaire

normal : une fois par semaine, les enfants restent à l'école après 17 heures. Jacques Cosquer, président de l'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton a pu, cette année, obtenir une subvention de la municipalité. Mais l'étape suivante s'est soldée par un échec : la subvention demandée au comité interdépartemental de la Charte culturelle a été refusée. Les autorités ont craint sans doute que les demandes de ce type ne se multiplient, à Rennes ou ailleurs. Pour l'instant, le professeur qui assure l'enseignement du breton à l'école de la Liberté est donc rémunéré par l'Association sur les crédits alloués par la municipalité. Pour l'année prochaine, le problème reste entier, et la directrice, Mme Dibon, commente : « Car il n'y a pas dans l'école d'enseignant connaissant le breton et susceptible de l'enseigner. » Pourtant, les parents d'élèves défendent le droit à l'enseignement de leur langue maternelle, de leur langue affective. « J'ai trop souffert de l'écart entre ma langue affective et ma langue professionnelle pour ne pas avoir envie que ma fille compagne, comme elle le demande, cette langue dans laquelle je plaisante, je ris, et que j'utilise encore fréquemment », explique Jacques Cosquer, exilé du Finistère-Sud. Derrière le problème de finance-

ment et de subvention, c'est aussi le droit à la culture régionale qui, de fait, est posé. Et qui, à Rennes, par exemple, n'a pas été résolu.

Pour leur part, les militants de l'association Diwan (en breton : « le germe ») expriment le problème d'une autre manière. Ils ont ouvert il y a quelques années des écoles maternelles où les enfants sont accueillis uniquement en breton. Réunis au sein d'une association loi 1901, ce sont les parents qui ont ouvert leur première école en 1977 dans le Finistère-Nord, à Portsall. Aujourd'hui, ils en gèrent treize, réparties dans toute la Bretagne, Loire-Atlantique comprise. Ils rémunèrent les instituteurs qui y travaillent : outre l'aide de 10 000 francs attribuée à Diwan par la Charte culturelle, les caisses de l'association sont alimentées par une partie du produit des fêtes, « fest-noz », spectacles ou manifestations de diverses sortes. Deux cent cinquante élèves ont cette année fréquenté les écoles Diwan, et l'Association projette d'ouvrir, à la prochaine rentrée scolaire, deux écoles primaires où l'enseignement serait assuré, comme dans les écoles maternelles, en breton.

Pourtant, les écoles Diwan ne sont pas partout acceptées, notamment par les instituteurs de l'école publique qui refusent de privatiser un enseignement qui devrait normalement être intégré à l'Education nationale. Par ailleurs, ils critiquent le recrutement social des « enfants Diwan », jugé trop élitiste et intellectuel. Enfin, implantées en milieu rural, où la concurrence de l'enseignement privé est souvent très forte, les écoles Diwan peuvent provoquer la fermeture d'écoles publiques, privant celles-ci des quelques enfants nécessaires à leur survie... Bref, même si ce mouvement a su intéresser de nombreuses familles et se développer rapidement au cours de ses trois brèves années d'existence, il sus-

cite cependant méfiances et oppositions diverses.

En outre, beaucoup préfèrent l'enseignement bilingue à l'enseignement en breton, estimant que l'enfant ne doit pas être défavorisé dans l'apprentissage du français, même — et surtout ! — si sa langue maternelle est le breton. Par ailleurs, la maîtrise de deux langues à un âge relativement jeune favorise ensuite l'apprentissage d'autres langues étrangères. Mais là encore, nous sommes loin de l'heure hebdomadaire préconisée dans la Charte culturelle de Bretagne. Pourtant, pour M. Lemerrier, il s'agit aujourd'hui d'un problème essentiellement financier : « Si l'Etat donnait de l'argent, l'enseignement du breton serait très développé et aurait sa place dans presque toutes les écoles et dans presque tous les collèges de Basse-Bretagne », explique-t-il. Dans les écoles et les collèges de la Haute-Bretagne, pourrait être enseigné, ne l'oublions pas, le gallo.

Pourtant, avant d'en arriver à cette situation, qui, de l'avis des principaux concernés, est loin d'être satisfaisante, le Parlement a

les Français

et les langues régionales

Les résultats d'un sondage réalisé par la SOFRES pour l'hebdomadaire **Le Pèlerin**, publiés en août 1978, indiquent que

- 35 % des Français parlent et comprennent une langue régionale ;
- 47 % sont favorables au développement de l'enseignement de ces langues dans les écoles et collèges ;
- 72 % estiment qu'il faut maintenir l'usage de ces langues régionales car « elles correspondent à des traditions à sauvegarder ».

été saisi depuis 1870 de cent cinquante-deux propositions de loi et les conseils généraux bretons ont voté, entre 1958 et 1970, soixante motions pour que la langue régionale ait droit de cité dans les écoles et à la radio. La situation, aujourd'hui, a évolué. Un peu. Trop peu au gré de certains qui se souviennent aussi douloureusement des erreurs et de la répression du passé. C'est un terrain encore lourdement chargé d'affectivité. De part et d'autre, on se méfie du nationalisme, du nationalisme breton comme du nationalisme français. Regroupant de nombreuses associations, le Front culturel progressiste breton demande « que chacun puisse accéder à la culture bretonne parallèlement à la culture française ». C'est le « droit à la différence » qui est réclamé.

Pour l'instant, si le nombre de jeunes qui passent l'option culturelle a permis au breton d'entrer sur la pointe des pieds dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, l'heure est tout de même à l'amertume et à la déception. Amertume pour le peu de moyens accordés — mais il est vrai qu'aujourd'hui peu de secteurs peuvent se vanter de bénéficier de moyens exceptionnels — à l'enseignement du breton et de la culture régionale, déception car la Charte, même si peu en attendaient beaucoup, n'a pas véritablement changé la situation. Et nombreux encore, y compris parmi les enseignants et parmi les parents d'élèves, sont ceux qui osent à peine se revendiquer bretons et bretonnants et hésitent à entraîner élèves ou enfants dans l'apprentissage de la langue régionale. Le breton est encore fréquemment ressenti — mais il faut dire qu'on a tout fait pour cela — comme une langue socialement pauvre et honteuse. Le chemin inverse est difficile à parcourir pour tous ceux qui, aujourd'hui, souhaitent intégrer la dimension bretonne à leur environnement culturel et linguistique.

Nicole Gauthier

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

deux livres

Le premier répond aux questions que l'on se pose sur l'enseignement technique long. On connaît déjà la remarquable série « Questions-réponses sur » des Editions sociales françaises, qui compte une dizaine d'ouvrages sur les problèmes d'enseignement. Il y manquait l'enseignement technique long et, comme à l'accoutumée, c'est toute une équipe d'enseignants et de chercheurs qui, sous la direction de Jean-Claude André et Pierre Rabardel, tente de répondre à tous les problèmes que pose ce secteur important à notre système éducatif. De la plus simple question sur la différence entre des lycées technique, polyvalent ou d'enseignement professionnel à celle traitant de la position des employeurs vis-à-vis de l'enseignement technique, tout ce qui peut être dit sur l'historique, les objectifs, les structures, l'orientation, la vie, la pédagogie, les débouchés et le monde professionnel nous est livré au fil de ces cent soixante-quinze pages.

Savez-vous vraiment ce qu'est la reconstitution de texte ? Pourquoi cet exercice, déjà ancien, mais dont le Plan de rénovation a montré toute l'efficacité dans les divers domaines des acquisitions du français, doit-il se révéler, ainsi que le fait remarquer Frank Marchand, « une tentative de donner ré-

ponse au problème si difficile de la pédagogie du discours » ? De quelles manières cet exercice a-t-il évolué ? A quelles exigences doit-il aujourd'hui répondre ? Si vous ne pouvez répondre clairement à toutes ces questions, il convient de lire l'ouvrage que vient de publier Roger Petitjean : **La reconstitution de texte** (Cedic, coll. « Langue française, théorie et pratique », 1980, 158 p.). Cet ouvrage est remarquable pour la clarté de l'exposition, la finesse de l'analyse et la culture vivante dont il témoigne.

une anthologie

Comment commencer une veillée en famille ou une matinée en classe ? A cette question, le poète congolais Tchicaya U Tam'Si vient d'apporter une réponse qui enthousiasme en racontant l'histoire passée et les mythes toujours actifs à l'échelle d'un pays ou de tout un continent. Cette réponse, le poète de **Feu de brousse et Le pain et la cendre** l'incarne dans une anthologie intitulée **Légendes africaines** qu'il vient de publier chez Seghers (1980, 238 p.). Cet ouvrage rassemble quatorze légendes issues de diverses nations africaines: Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Sénégal, Niger, etc. Outre que les textes sont tout à fait susceptibles d'éveiller l'intérêt à l'égard d'une riche mythologie dont nos élèves n'ont

guère l'occasion de prendre conscience, ils témoignent également du talent littéraire de tous ceux qui, depuis Blaise Cendrars jusqu'à Tchicaya U Tam'Si, ont permis à tout un héritage culturel de se transmettre.

une exposition

Thionville à la portée des Parisiens. En effet, la cité des usines et des hauts fourneaux possède un passé architectural important qui, jusqu'à la révolution industrielle, a été le théâtre de l'activité des militaires et des hommes de loi : remparts, bastions en courtines, maisons de maîtres, boutiques et ateliers d'artisans, temple de style allemand et entrées monumentales. C'est l'évolution de cette cité que pourront découvrir les visiteurs de l'exposition intitulée **Thionville Architecture** au Musée national des monuments français (place du Trocadéro, Paris 16^e), présentée jusqu'au 23 juin dans le cadre de l'Année du patrimoine. Ce sera aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir les collections de ce musée, notamment les moulages des plus belles sculptures réalisées en France depuis le Moyen Age, ainsi que les copies des grands ensembles de peintures murales dispersées à travers nos régions. (Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15).

on institue

■ **UN BREVET professionnel** de monteur dépanneur en froid et climatisation (arrêté du 28 décembre 1979 — B.O. n° 14).

on modifie

■ **L'ARRETE** de 1921 concernant le **Concours général** : on précise notamment les différentes disciplines (arrêté du 13 mars 1980 — B.O. n° 14).

on réorganise

■ **LE SERVICE** des assistants de langue vivante de l'Office national des universités et écoles françaises, association dissoute par rattachement au Service des affaires internationales, 13, rue Saint-Lazare, à Paris — tél. : 285-34-35 (note du 25 mars 1980 — B.O. n° 15).

on crée

■ **UN CONSEIL** pour la diffusion des langues étrangères, auprès du ministre de l'Education (décret du 11 mars 1980 — B.O. n° 15).

■ **UN COLLEGE INTERNATIONAL** à Saint-Germain-en-Laye, destiné à accueillir, dans une même collectivité scolaire, des élèves français et étrangers (arrêté du 24 mars 1980 — B.O. n° 15).

on fixe

■ **LE TAUX** des indemnités de direction et indemnités spéciales pouvant être attribuées aux directeurs du **Centre national des œuvres universitaires et scolaires**, au directeur adjoint et aux directeurs des centres régionaux (arrêtés du 13 mars 1980 — B.O. n° 15).

■ **LE NOMBRE** des places mises au concours d'entrée à l'**Ecole nationale d'administration** — 140 au total — et à l'**Ecole nationale de la magistrature** —

105 places (notes du 4 avril 1980 — B.O. n° 15).

■ **LE NOMBRE** des places mises aux concours de **recrutement des professeurs de l'enseignement du second degré** et leur répartition : professeurs agrégés, 1 000 au total ; professeurs stagiaires dans les centres pédagogiques régionaux : 1 700 au total (arrêtés du 24 mars 1980 — B.O. n° 15).

■ **LE NOMBRE** des places mises aux concours, en 1980, pour le **recrutement de professeurs techniques chefs de travaux, degré supérieur, et de professeurs techniques de lycée technique** (arrêté du 24 mars 1980 — B.O. n° 15).

on aménage

■ **LE TRAVAIL** hebdomadaire des **ouvriers professionnels, agents de service et personnels de laboratoire** des établissements scolaires du second degré ; on note une réduction de service d'une demi-heure (circulaire du 11 avril 1980 — B.O. n° 15).

on propose

■ **DES BOURSES DE STAGE** du ministère de l'Education de l'Ontario à des professeurs anglicistes de l'enseignement public du second degré (circulaire du 11 mars 1980 — B.O. n° 15).

■ **DES STAGES** de perfectionnement linguistique pour les professeurs d'anglais en fonction dans les établissements publics du second degré, en Grande-Bretagne, pour l'été 1980 (circulaire du 2 avril 1980 — B.O. n° 15).

on recrute

■ **DES AGENTS COMPTABLES d'université** (circulaire du 14 avril 1980 — B.O. n° 16).

■ **DES PROFESSEURS** assimilés aux agrégés des ENNA et des centres de formation de professeurs techniques de lycée technique : 31 postes (arrêté du 24 mars 1980 — B.O. n° 16).

enseignement religieux

Quelles sont les règles actuellement en vigueur en ce qui concerne l'enseignement religieux dans les établissements publics du second degré ? Quel est le rôle de l'aumônier ? Quelle est la place de l'enseignement religieux dans l'emploi du temps d'un établissement ?

L'enseignement religieux dans les établissements publics du second degré est actuellement réglementé par un arrêté du 8 août 1960 et plusieurs circulaires publiées en 1961, 1962 et 1967 ont précisé les modalités d'application de cet arrêté. Enfin, une circulaire récente (19 décembre 1979) rappelle certains aspects des dispositions en vigueur.

Il faut considérer comme entrant dans le cadre de l'expression « aumônier et ministre des cultes » toute personne régulièrement désignée par l'autorité religieuse compétente. Les demandes de création d'aumônerie, d'inscription aux activités religieuses ou d'autorisations diverses ayant trait à l'enseignement religieux peuvent être formulées par les élèves majeurs au même titre que celles émanant des parents d'élèves mineurs.

Les noms et adresses de tous les élèves inscrits au cours d'enseignement religieux doivent être tenus à la disposition du responsable de l'aumônerie ou du ministre du culte. Le chef d'établissement, dès le commencement de ces cours, informe par écrit les familles qui en ont fait la demande des conditions d'organisation et des horaires. Il peut en autoriser l'affichage.

L'enseignement religieux prend place dans le cadre du temps scolaire normal. En règle générale, il est dispensé le mercredi, ou à défaut, à la première ou à la dernière des heures de classe de la matinée ou de l'après-midi ou pendant les heures d'études. Lorsqu'une modification de l'organisation de la semaine scolaire est envisagée, les autorités religieuses

doivent être consultées au même titre que les autres partenaires.

Enfin, si les activités religieuses sont organisées de façon permanente ou exceptionnelle en dehors des locaux scolaires, la responsabilité du chef d'établissement est dégagée pendant l'absence des élèves.

assistante sociale

Ma fille me dit qu'il y a dans son collège une assistante sociale. Je voudrais savoir quel est son rôle dans l'établissement ?

L'assistante sociale est chargée, en collaboration avec le chef d'établissement, le personnel d'éducation et les enseignants, d'assurer, durant la scolarité, la continuité de l'action sociale. Elle continue et soutient l'action entreprise par les médecins, psychologues scolaires et les autres membres de l'équipe éducative. Elle s'efforce d'aider à l'adaptation de l'élève à la vie scolaire, à son éducation, en recherchant les causes des difficultés rencontrées, notamment par une liaison avec le milieu familial.

L'assistante sociale s'intéresse tout particulièrement à certaines activités de l'établissement (réunion de parents d'élèves, vie du foyer socio-culturel) afin d'aider les jeunes, par une meilleure connaissance de leur milieu de vie, à analyser leurs difficultés et à les dépasser. Elle peut aussi mettre les élèves de l'établissement en relation avec des associations ou des organismes, extérieurs au collège ou au lycée qui les soutiendront et les encourageront pour un meilleur épanouissement de leur personnalité.

instituteurs remplaçants

Les instituteurs qui effectuent des remplacements bénéficient en règle générale d'une indemnité journalière. Quel est le barème de cette indemnité ?

Les derniers chiffres que nous possé-

sons concernent les taux mis en application au 1^{er} décembre 1979.

Deux types de situations sont à envisager : celles des personnels rattachés aux brigades départementales et celles des personnels rattachés aux zones d'intervention localisées.

Dans le premier cas, le montant de l'indemnité journalière est fixé d'après la distance entre la résidence administrative du remplaçant et le lieu d'exercice du remplacement (le premier taux correspond au premier mois, le second aux mois suivants) :

moins de 10 km ..	20,40 F et 15 F
de 10 à 20 km ...	27,20 F et 20 F
de 20 à 30 km ...	34,00 F et 25 F
de 30 à 40 km ...	40,80 F et 30 F
plus de 40 km ...	47,60 F et 35 F

Pour les remplaçants rattachés aux ZIL, les taux sont les suivants :

moins de 10 km.	18,75 F et 13,50 F
de 10 à 20 km ..	25,00 F et 18,00 F

médaille de la Jeunesse et des Sports

Directeur d'école, j'ai consacré une partie de mon temps, au cours de vingt ans de carrière, à animer une association sportive et une colonie de vacances. On me dit que je pourrais obtenir la médaille de la Jeunesse et des Sports. Quelles sont les personnes qui peuvent solliciter cette récompense ?

C'est un décret du 14 octobre 1969 qui a défini les caractéristiques et les modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports, destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable, au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances et œuvres de plein air, etc.

Il existe trois échelons : la médaille de bronze pour laquelle on exige huit ans d'ancienneté de services, la médaille d'argent (douze ans d'an-

cienneté), la médaille d'or (vingt ans d'ancienneté)...

Les questions de nominations, de promotions, de discipline sont délibérées par un comité avant toute décision. Les attributions annuelles ont lieu au 1^{er} janvier et au 14 juillet, le contingent étant réparti entre les préfets pour chaque échelon de médaille.

C'est à la direction départementale des Sports que vous pourrez avoir quelques précisions sur vos possibilités de candidature.

sécurité routière

On parle beaucoup de textes qui définissent un enseignement des règles de la sécurité routière. Instituteur débutant, je souhaiterais connaître ces textes.

La loi du 26 juillet 1957 et le décret du 28 novembre 1958 ont institué et organisé l'enseignement des règles de sécurité routière et du Code de la route. Plusieurs instructions ont montré l'intérêt de cet enseignement. Tout récemment, une circulaire du 28 novembre 1979 en a précisé les objectifs et les méthodes, en conformité avec les objectifs généraux du système éducatif. Les activités scolaires qui contribuent à l'apprentissage des règles de la sécurité routière font partie intégrante des activités d'éveil. Elles sont à pratiquer dans des perspectives pédagogiques voisines de celles qui sont préconisées pour l'éducation morale et civique. De plus, cet apprentissage constitue un domaine privilégié pour la collaboration souhaitable entre l'école et les parents, ceux-ci contribuant, au sein de la famille, à faire acquérir à leurs enfants les comportements qui assurent leur sécurité et celle des autres. Il faut signaler, en outre, le concours annuel de la Prévention routière à l'intention des élèves des CM 1 et CM 2 organisé au printemps sous le patronnage du ministre de l'Éducation. Des dossiers sont diffusés à cet effet par les inspecteurs d'académie à chaque directeur d'école.

René Guy

être mieux dans sa peau

Ouvrage collectif
**La psychologie de l'enfant
en langue française**
Privat, 284 pages

A cet ouvrage, ont collaboré P. Artemenko, G. Avanzini, H. Boiraud, P. Cazayus, H. Gratiot-Alphandery, P. Malrieu, P. Osterrieth, O. Reboul, I. Simon, G. Sounalet, J. Wittwer. Son objectif, selon J. Chateau qui le préface, est « de juger des grandes lignes et du sens véritable qu'a empruntés la psychologie de l'enfant en langue française », celle-ci étant ici limitée à « l'étude génétique du psychisme enfantin sur le plan fondamental, c'est-à-dire avant et en dehors de ses applications possibles » (cliniques, sociales, pédagogiques, etc.). Ce livre est donc une synthèse historique, descriptive et différentielle des grandes orientations et des caractéristiques que prirent, dans les pays francophones, les différentes approches de la psychologie de l'enfant.

Chacune des études de cet ouvrage est rédigée par l'un des chercheurs sus-nommés et expose les lignes de force des travaux d'un psychologue (ou d'un groupe de psychologues) de l'enfance, précurseur ou contemporain. Chacun de ces psychologues nous est présenté (curriculum, biographie, œuvres, etc.), puis sont situés ses objectifs (théoriques ou pratiques) et ses démarches. Ce sont les chapitres concernant les psychologues contemporains, Debesse, Chateau, Malrieu, Zazzo et d'autres encore dont parle trop brièvement Hélène Gratiot-Alphandery (mais comment faire autrement ?) qui m'ont le plus intéressé, car au travers des différences culturelles — qui marquent certains pays francophones voire certaine « dichotomie » Paris-Province —, car malgré la diversité des idéologies sous-jacentes à certaines problématiques de recherche, car malgré (ou grâce à ?)

la variété des projets épistémologiques, on voit souvent se compléter et parfois même s'articuler des perspectives de recherches qui, à leur origine, semblaient absolument divergentes.

Une vision globale de la psychologie de l'enfant qui, pour le pédagogue, voire pour le chercheur, prend valeur de découverte.

Paul-Claude Racamier
**De psychanalyse en psychiatrie
Etudes psychopathologiques**
Payot, 314 pages

Un ouvrage sensible, abondamment documenté, qui reprend des travaux anciens — mais qui font date — et les complète de commentaires actuels. « Itinéraire d'un psychanalyste et d'un psychiatre [...] allant de la compréhension psychanalytique à la clinique psychiatrique » mais référant chaque fois qu'il se peut aux dimensions phénoménologiques, ethnologiques, éthologiques, sociétales des comportements étudiés.

Trois parties dans ce livre (et pour chacune d'elle une bibliographie abondante).

La première, « Autour des frustrations », traite des frustrations précoces que peut subir le nourrisson (étude clinique) puis de la pathologie frustrationnelle (marasme, évolution asociale, antisociale, psychotique, etc.) ; la description des conséquences possibles des carences affectives précoces est exhaustive mais l'accent est mis sur le caractère hypothétique de certaines des étiologies proposées. Un chapitre important, « Le moi privé de sens », relate les conséquences de privations sensorielles expérimentales, accidentelles, pathologiques, psychothérapeutiques (cure de sommeil) sur la fonctionnalité du « moi ».

La deuxième partie, « Essais psychopathologiques », traite « de l'an-

goïse à la manie », de « la maternité psychotique » et on retrouve avec plaisir un travail bien ancien « Hystérie et théâtre » (1952) et un travail plus récent sur « les conduites agressives dans les formes jalouses de la dépression ».

La troisième partie, « Du moi et du réel », aborde la psychologie du « moi » à partir de l'analyse de certains processus psychotiques : un chapitre sur « la personation » (fondement de l'image de soi), un autre sur « la réalité », donnée de l'existence mais plus encore « fonction fondamentale de la personnalité ».

Ashely Montagu
**La peau et le toucher -
Un premier langage**
Le Seuil, 224 pages

Le discours sur le corps est plus qu'affaire de mode ; des travaux venus de disciplines diverses ont révélé le rôle des communications corporelles aussi bien au plan du développement de l'individu qu'à celui de son intégration et de son épanouissement. On se contentera de rappeler à ce sujet les travaux de Spitz montrant que l'insuffisance des contacts affectifs et sensoriels altéreraient inéluctablement le développement psychomoteur des nourrissons. Plus récemment, des pédiatres, obstétriciens, éducateurs, ont reconnu l'importance des premières relations physiques, des premières manipulations que subit l'enfant dès sa naissance. Mais les conclusions qu'ils en tirent sur les fondements de l'attachement ont aujourd'hui encore bien du mal à s'imposer tant dans les milieux médicaux que familiaux.

Aussi, la traduction de l'ouvrage de Montagu est-elle particulièrement bienvenue. A partir des données de la psychologie animale, de la psychologie génétique, de l'approche ethnologique, l'auteur montre l'importance du toucher et de l'expérience tactile sur la croissance physique de l'organisme et sur le développement du comportement. Cet ouvrage de psychologie expérimentale nous conduit

à remettre en question la civilisation des « distances », celle du « non-toucher ». Car il y apparaît que la peau est le sens le plus étendu, peut-être le plus efficace, quoiqu'à ce jour le moins connu ou le plus dédaigné. Et cependant des expériences ont montré, aussi bien chez l'animal que chez l'homme, l'importance extrême de la caresse et de la manipulation douce. Bercer, cajoler, materner influe de manière particulièrement efficace sur les comportements d'intégration et sur l'épanouissement de l'enfant.

Ce livre, pour les parents comme pour l'éducateur, me paraît très important. Six chapitres sont consacrés à l'influence de la tendresse (Tender Loving Care) sur le développement. Les références à la psychologie expérimentale ou à l'observation systématique sont très nombreuses et imposent une remise en question de notre façon de voir l'enfant. Le dernier chapitre — trop court hélas — fait le point sur l'approche interculturelle de la tactilité.

Un livre à lire : plaidoirie convaincante pour la réhabilitation du toucher.

Ronald Fieve

Nous sommes tous des maniaco-dépressifs

Flammarion, 314 pages

Dans ce livre, on retiendra trois thèmes :

- la fréquence des dépressions dans les pays industrialisés (10 % de la population, selon des statistiques officielles), leurs diverses étiologies et leurs multiples symptomatologies, sources de maintes erreurs diagnostiques (étude internationale de J. Zubin) ;
- la mise en cause de l'efficacité thérapeutique de la psychanalyse et de la psychothérapie dans le cas de certaines dépressions : Fieve, analyste de formation, relate ses expériences professionnelles et se réfère aussi à divers auteurs, en particulier à R.B. Stuart et H.J. Eysenck ; un chapitre est consacré à la découverte et à l'utilisation du lithium dans

les états maniaco-dépressifs ;

- l'importance des troubles de l'humeur, en particulier des états hypomaniaques, chez les hommes illustres (Lincoln, Roosevelt, Churchill, Nixon, etc.) et chez les responsables gouvernementaux, politiques, militaires... La problématique du contrôle psychiatrique des candidats politiques, des magistrats, etc., est longuement développée (The VIP with Psychiatric Impairment), comme l'est d'ailleurs la thèse opposée soutenue par G. Mishtowt et M. Halberstram qui se fonde principalement sur les points de vue sociologiques de Laing et de Szasz (c'est la société qui est démente et non le « fou ») et sur les

discordances des diagnostics psychiatriques (A. Beck).

Un livre facile à lire, qui interroge chacun de nous et qui, pour certains, sera porteur d'espoir ; une bibliographie thématique (alcool, drogue, hommes illustres, etc.) intéressante.

Fieve, professeur de psychiatrie clinique à l'université de Columbia, directeur du département de recherche de l'Institut psychiatrique de l'Etat de New York, choisit le postulat organiciste et voit dans l'évolution actuelle de la psychopharmacologie une révolution psychiatrique dont il espère des changements sociaux.

Yves Guyot

un nouveau Bourdieu

Le sens pratique, tel est le titre de ce nouvel ouvrage (1) dans lequel Pierre Bourdieu remet en chantier un travail entrepris autrefois sur la théorie de la pratique et notamment sur l'ethnologie kabyle. Travail d'épistémologue donc. L'objet central de ces pages c'est la pratique, la connaissance et la méconnaissance de la pratique qu'engendre l'activité scientifique qui est toujours rupture épistémologique et sociale avec la pratique.

D'une première lecture, j'ai retenu deux choses. La première c'est le passage au crible d'impensés théoriques constitutifs des grands mouvements de pensée de l'après-guerre : la philosophie de Sartre, le structuralisme, celui de Lévi-Strauss et celui, plus ou moins contrôlé, des linguistes, certaines « lectures » de Marx. Cette critique des idéologies scientifiques récentes révèle des propriétés et des effets jusqu'alors mal perçus ; c'est une critique qui en même temps rend un hommage implicite à des œuvres que l'on lit moins, maintenant que le devant de la scène est occupé par des bavardages philosophiques mondains.

La seconde chose que je retiendrai, c'est la réhabilitation de la pratique, de sa logique, de sa durée, de sa docte ignorance que l'on nomme sens pratique comme l'on parle (et ce sont des exemples du sens pratique) du sens du placement d'un footballeur, du sens de la course d'un cycliste, du sens du jeu d'un bridgeur, etc. Cette réhabilitation est celle de toutes les « pensées sauvages », celles que l'ethnologue prend pour objet d'étude mais aussi notre pensée sauvage de chaque jour, notre sens pratique à l'œuvre quand nous cuisinons, quand nous nous déplaçons, quand nous faisons la classe...

Le sens pratique déroutera les lecteurs pressés mais, plus qu'aucun des livres de Pierre Bourdieu, il est riche d'innombrables pistes pour des réflexions sur le « métier » d'enseignant, sur la pratique pédagogique de toutes les disciplines y compris et surtout sur les moins théorisées comme celles du dessin, de la musique ou du sport. Plus que jamais il apparaît que c'est lorsque l'on n'isole pas la pratique pédagogique des autres pratiques que l'on en parle le mieux.

François Mariet

(1) Editions de Minuit, 478 p., bibliographie, index.

élèves du lycée Rodin
dans « Dimanche »

une école imprévue : le théâtre

Dans le cadre des co-productions entre le CNDP et TF 1, l'émission du jeudi 8 mai à 16 heures traitera, sous ce titre, du théâtre comme moyen pédagogique.

Cette émission a été réalisée par Bernard Guillou sur un projet de notre collaborateur Raymond Laubreaux. Ce dernier répond ici à quelques-unes de nos questions.

● **Raymond Laubreaux, d'où vous est venue l'idée première de ce film ?**

L'idée première de ce film m'est venue en réaction contre une situation que je considère comme très fâcheuse. Pendant trop longtemps, l'activité théâtrale à l'intérieur des établissements scolaires a été considérée comme pur divertissement, sans être l'objet d'aucun véritable soin quant à sa réalisation.

● **Vous dites pendant trop longtemps ; qu'en est-il aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, bien que cette situation persiste en général, on assiste à des tentatives de plus en plus nombreuses pour en sortir, avec l'idée qu'un spectacle monté par et pour des élèves ne saurait, sous peine d'être nocif, consister en la simple récitation plus ou moins animée d'un texte.

● **Quelles vous paraissent alors devoir être les meilleures conditions pour cette réalisation ?**

Le plus proche possible d'un travail (j'insiste sur ce mot de travail), un travail qui soit homologué de celui des professionnels, sans pour cela, bien entendu, consister en une imitation. Mais il convient que la discipline et les techniques auxquelles devront se soumettre les adolescents puissent concourir à leur formation.

● **Concrètement, comment s'est constitué ce film ?**

Nous savions qu'une certaine pratique théâtrale se développe dans plusieurs établissements. Nous sommes allés y voir. Il faut dire tout de suite que bien des exemples auraient pu être donnés, autres que ceux que nous avons filmés. Mais il fallait se limiter et l'essentiel était de montrer ce qui peut exister, et comment.

● **J'imagine que les établissements que vous avez visités se sont montrés fiers d'avoir été choisis ?**

Disons que nous avons plutôt rencontré un souci de collaboration. Le réalisateur Bernard Guillou, moi-même, et les équipes de tournage avons été accueillis en sympathie, et nous avons pu travailler dans un climat franc et agréable avec des gens soucieux moins de faire valoir leur action que d'apporter leur participation à ce qui était en train de s'élaborer.

Nous avons eu recours au collège Louis-Issaurat de Créteil, où un groupe de professeurs de différentes disciplines s'est réuni autour d'un projet théâtral et, après une comédie de Goldoni l'an passé, met cette année en chantier deux pièces en un acte de Marivaux.

Au lycée Le Corbusier de Poissy, nous avons pris contact avec un professeur d'espagnol grâce à qui nous avons pu faire apparaître l'apport de



l'expression dramatique à l'enseignement des langues vivantes. Tandis que nous pouvions y voir, d'autre part, un professeur de lettres montait, avec ses élèves de terminale, le poème dramatique *Don Juan* de Lenau qu'il avait traduit avec la collaboration de quelques-uns d'entre eux. Il était en train de mettre en scène le début de ce poème avec le souci de créer des images scéniques qui éclairent dès l'abord le sens de l'œuvre.

Nous nous sommes rendus également au lycée Rodin qui pratique systématiquement, depuis une vingtaine d'années, une politique d'insertion de l'expression dramatique dans la vie scolaire.

● **Est-ce que ces spectacles sont préparés avec la participation de professionnels du théâtre ?**

Une telle participation me paraîtrait en effet souhaitable, dans la mesure où les professeurs ne sont pas formés pour ce genre de travail. Même dans les universités où existent des unités de valeur théâtrales, elles ne sont pas obligatoirement incluses dans le cursus conduisant à l'enseignement. Ce qui est le comble en ce qui concerne les professeurs de lettres qui ont affaire à tant de textes dramatiques dans leur enseignement. Toutefois, ce n'était pas le cas dans les établissements où nous sommes allés. Sinon dans une certaine mesure au lycée Rodin où, si

le choix de la pièce a été le fait d'un groupe d'élèves, le travail à la table sur **Dimanche** a pu se faire avec la collaboration de l'auteur, Michel Deutsch. Je reconnais que c'est là une situation un peu exceptionnelle. Ce que nous voulions en fait, c'est montrer ce qui est possible présentement.

● **Dans ces conditions, qu'attendez-vous de la diffusion de ce film ?**

Nous attendons qu'il puisse être un encouragement pour ceux qui entreprennent quelque chose. Un encouragement, mais une mise en garde en même temps. La bonne volonté ne suffit pas. Rien ne se fait sans méthode et sans information, ni non plus sans efforts de la part des

élèves. Il n'est pas question de recuser le plaisir du jeu mais il faut viser plus loin, car, au-delà du plaisir non négligeable du jeu, et avec le refus violent de tout exhibitionnisme, il y a dans l'usage de l'expression dramatique, dans le contact avec les réalités contraignantes du passage d'un texte à la scène, une visée pédagogique ambitieuse.

Monter avec rigueur des spectacles dans un lycée, c'est en effet fournir aux élèves à la fois l'occasion d'un travail collectif et celle d'assumer une double responsabilité, à l'égard de l'œuvre à faire vivre avec leur parole et leur corps, et à l'égard des spectateurs dont l'intérêt, la satisfaction sont, au terme des efforts, l'enjeu d'une partie difficile, d'un risque à chaque représentation affronté.

à voir aussi

Egalement jeudi 8 mai, sont à signaler les émissions suivantes :

■ en direct à 14 h 55, dans la série « Les enfants et nous » destinée aux parents et éducateurs, **Le droit de l'enfant au respect**. Sous ce titre, le Dr Korczak (mort au camp de concentration de Treblinka avec les deux cents enfants qu'il accompagnait en déportation) avait écrit un ouvrage dans lequel il développait des idées généreuses sur l'enfance ; ces idées seront évoquées au cours de cette émission.

■ à 15 h 07, dans la série « Civilisation italienne » destinée aux élèves des classes de troisième et du second cycle, **Trieste ou la nationalisation des frontières**. Pour présenter une ville dont les problèmes sont multiples et complexes à la fois, Igor Gourine, réalisateur de cette émission, s'est efforcé de recueillir les témoignages de personnalités diverses dont l'activité est au cœur de ces problèmes :

- Claudio Magris, professeur et essayiste, nous met en garde contre la tentation de ne voir à Trieste que la nostalgie de la grandeur passée, du temps des Habsbourg, et de négliger la vie d'aujourd'hui ;
- l'ingénieur Collauti, responsable du port, évoque la proximité de la Yougoslavie et le développement du trafic ;
- le secrétaire provincial du PCI parle des rapports entre les partis communistes italien et yougoslave ;
- le maire de la ville, député du Parlement européen, Marco Cecovini, aborde la situation économique et politique ;
- Mario Tassi, président de l'Association industrielle, insiste sur un nécessaire développement industriel ;
- le recteur de l'université, pour sa part, traite des projets de développement scientifique ;
- le président de la communauté israélite, M. Stock, parle de la diminution du nombre de ses membres et du problème de l'exode des jeunes.

Trieste, ville dont l'architecture, les places et les cafés conservent le caractère viennois, aspire à redevenir ce qu'elle a été : un carrefour de civilisations et, au cœur de l'Europe, une porte ouverte sur le Sud...

rencontre

■ **Des enfants et des livres**. Du 27 mai au 4 juin, le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ) organise à Orléans, en collaboration avec la MCO, une manifestation permanente sur le thème « Le livre pour les jeunes et le monde d'aujourd'hui » ; certains soirs, des animations au cours desquelles seront lus des contes et des poèmes et où des enfants présenteront des livres qu'ils aiment ; un débat sur l'imaginaire et la science-fiction dans les livres pour les enfants, avec la participation de Claude et Jacqueline Held. Pour plus de précisions sur le calendrier de cette rencontre : André Delobel, 29, rue Général Sarraïl, 45000 Orléans.

stages

■ **Initiation au cinéma d'amateur et à la photo** au Touring-Club de France. Deux stages sont proposés :

• du 7 mai au 4 juin, initiation au cinéma d'amateur : cinq séances d'enseignement et de critique. Frais de participation : 320 F ;

• du 28 mai au 25 juin, photographie premier degré : cinq séances d'enseignement et de critique et trois sorties de travaux pratiques. Frais de participation : 465 F.

Pour tous renseignements : Touring-Club de France — département Plein Air — 65, avenue de la Grande-Armée, 75793 Paris Cedex 16. Tél. : 502-14-00, poste 445.

■ **Trois stages organisés par le Comité protestant des Centres de vacances :**

• Formation de base de directeurs de centres de vacances et de loisirs (BAFD), du 23 mai au 2 juin au CREP de Châtenay-Malabry ;

• Perfectionnement d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, sur le thème « Randonnées-Campings » (BAFA), du 7 au 12 juin, à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne) ;

• Formation de base d'animateurs de centres de vacances et de loisirs, du 14 au 22 juin à Berthecourt (Oise).

Pour tous renseignements : CPCV, 12, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 824-57-39.

■ **Stages en week-end destinés aux enseignants et organisés par l'association**

« Initiative et Formation » :

- Techniques dramatiques dans la classe de français, les 7 et 8 juin ;
- La relation formatrice : aider ses élèves à apprendre la liberté, les 14 et 15 juin.

Un stage mixte (enseignants/hommes d'entreprise) est en outre organisé les 3 et 4 juin sur le thème « Pratique des réunions ».

Ces stages ont lieu à Paris, du samedi à 14 heures au dimanche à 17 heures (avec possibilité d'hébergement). Frais de participation : 150 F pour les adhérents ; 190 F pour les non-adhérents. Pour tous renseignements et inscriptions : Initiative et Formation, 40, rue Tiquetonne, 75002 Paris. Tél. : 233-50-15.

festival

■ **III^e Festival du film scientifique de Toulouse** du 28 mai au 3 juin. Il se déroulera dans les locaux du cinéma ABC, (13, rue Saint-Bernard). Quatre-vingt-cinq films scientifiques seront projetés, et suivis de discussions, dans les catégories suivantes : films médicaux ; films scientifiques d'autres disciplines regroupés dans les sections sciences exactes, aéronautique et espace, science de la vie, sciences appliquées, recherche, hommes et sociétés, enseignement, information scientifique et technique. Un atelier d'une journée, animé par le service audiovisuel du CNRS, traitera de la valorisation de la recherche par l'image. Les films et leur fiche de présentation doivent être déposés à l'Institut du cinéma scientifique (38, avenue des Ternes, 75017 Paris — tél. : 380-79-54 et 380-25-83) qui assure le secrétariat parisien de ce III^e Festival. Pour renseignements complémentaires : Bernard Soulet, secrétaire général du Festival du film scientifique, rectorat de l'académie de Toulouse, service des relations publiques, Impasse Saint-Jacques, 31073 Toulouse Cedex. Tél. : 53-11-27, poste 327.

expositions

■ **Sur le thème du visage**, une exposition est organisée du 6 au 28 mai par le service municipal « Arts plastiques » de Choisy-le-Roi. Les artistes exposés seront Roy Adzak (photos en noir et blanc, thermographie, empreintes), Jean Bazaine (gravures et dessins), Judith Gol-

den (photos en couleur), Jean Ipousteguy (série de dessins), Nicole Metayer (photocopies directes). Des masques africains de la collection d'Albert Saferis seront également présentés. Cette exposition a été précédée d'un travail d'animation dans les écoles primaires. Elle se tiendra au théâtre Paul Eluard de Choisy-le-Roi.

■ **L'objet industriel — Empreinte ou reflet de la société**, jusqu'au 9 juin au Centre de création industriel, Centre Georges-Pompidou, niveau Mezzanine. L'objet industriel, d'abord plagiat de l'artisanat, a fini par faire partie intégrante de notre vie de tous les jours. Joue-t-il le même rôle qu'hier ? Tient-il la même place ? N'est-il pas souvent remis en question ? Comment cela a-t-il pu se faire ? Qui conçoit les objets de grande consommation, comment et pourquoi ? De quelle manière ont-ils tant pu modifier nos notions de confort, d'utilité, de beauté et même de comportement social ? Autant de problèmes que cette exposition tente d'aborder en présentant à la fois une rétrospective et une analyse de l'objet industriel.

■ **L'île Saint-Louis**, jusqu'au 15 juin au musée Carnavalet (23, rue de Sévigné, Paris 8^e). Pour illustrer l'histoire de cette « île enchantée » dont parle Corneille dans **Le menteur**, on a réuni des documents d'archives, des peintures, des dessins, des gravures, des photographies anciennes, des affiches et d'autres pièces provenant des collections du musée Carnavalet lui-même, mais aussi des Archives nationales, du musée du Louvre et d'autres établissements de Paris et de province. L'exposition met en valeur la naissance de ce quartier, la construction et la décoration de ses hôtels les plus renommés et de son église, les différents visages pris par l'île au cours des siècles, en particulier son caractère de foyer intellectuel et artistique au XIX^e siècle. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi et les 1^{er} et 15 mai. **Possibilité de visites guidées sur rendez-vous** en téléphonant au Service d'action culturelle du musée : 272-21-13 et 278-60-39.

■ **Regards professionnels sur la photo de sport**, jusqu'au 1^{er} juillet, au Centre Kodak d'information (38, avenue George-V, Paris 8^e). L'exposition, ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30, comprend soixante-dix photos en couleurs et regroupe des images qui proviennent des agences Presse-Sport, Sam, Vandystadt, Magnum, Sygma et Gamma.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquettiste : Suzanne Adella.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Poczar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Néroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vlannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.



LEPRINCE S.A.
17 RUE DE CLERY

TEL 236 59 10

PARIS

PEINTURE sur TISSUS



**ACTIVITÉ
DE LA MATERNELLE
AUX BEAUX ARTS**

PRINCECOLOR

46 couleurs

POUR LAINE ET SOIE

non toxique

POUR L'ÉPIDERME

sans odeur

diluant «S» sans alcool

POUR LES FONDS UNIS

ÉVITE LES AUREOLES

GUTTAS: METALLISEES

OR, ARGENT, CUIVRE, FEU
V. ANGLAIS, B. ANTIQUE, OR FONCE

paillettes PRINCECOLOR

POUR TOUTES DECORATIONS

**les soies
cotons**

POUR TOUTES INFORMATIONS

NOM : _____

ADRESSE : _____

C POSTAL : _____



ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ET CULTURELS A L'ETRANGER

Association sans but lucratif déclarée N° 7992

USA
ALLEMAGNE
ANGLETERRE

Pâques - Été

Séjours pour enfants,
lycéens et étudiants de 8 à 25 ans.

Diverses formules
avec ou sans cours, avec ou sans excursions

Hébergement en famille
ou en résidence universitaire.

CONVOYAGES ASSURÉS A PARTIR DE LA PROVINCE.

ONICE

4, rue Henri-Le-Châtelier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 96.56.72 et 96.73.72

DELEGUES REGIONAUX recherchés dans toutes régions

**vos vacances
sur la plage
dans le golfe
de Calvi
en Corse**

**EMPORTEZ
VOS LUNETTES
DE SOLEIL**

Le soleil chaud et pénétrant, vous l'aurez tous les jours. De juin à septembre. Car le golfe de Calvi jouit d'un climat exceptionnel. Venez bronzer et respirer l'odeur tiède du maquis. Vous vous rafraîchirez au bar du Club, sur la plage, étendu sous un parasol ou à l'ombre des pins, près de votre bungalow.



Licence Etat 435
SEDIP

CLUB OLYMPIQUE

3, rue de l'Échelle - 75001 PARIS - Tél. : 260.31.62

2 sem. voyage avion,
tout compris.
A partir de :
1.990 F départ Paris
1.690 F départ Marseille

Demande de documentation complète.

M. _____

Adresse : _____

Code postal : _____

E 5

vivre



en breton

Les fleurs d'ajonc de Botrel, la balourde Bécassine,
les coiffes de dentelle des cartes postales
ont longtemps réduit la Bretagne à de fades clichés
ou à de méprisantes caricatures.

Naguère encore, les sonorités du biniou
ne manquaient pas de susciter
sarcasmes et ricanements...

Aujourd'hui, les souillures répétées des marées noires
et les tentatives de nucléarisation
tendent à estomper les contours
de cette imagerie folklorique.

D'autant qu'il arrive que l'élection d'un Breton
à l'Académie des sciences, la réussite d'Alan Stivell
ou les succès de Pierre Jakez Hélias
rappellent fort opportunément à la France et au monde
l'existence, à la pointe de l'Europe,
d'un peuple qui vit et qui pense.

Comme toute communauté humaine de ce type,
la Bretagne est en effet riche de romanciers,
de poètes, de peintres, de sculpteurs, de cinéastes,
d'historiens, de scientifiques...

Dépositaire aussi d'une culture originale et millénaire.

NEE à l'aube de l'âge du Fer, aux alentours de l'Alsace et de la Suisse actuelles, la première civilisation celtique atteint son apogée à l'époque dite de la Tène. Trois siècles avant l'ère chrétienne, son influence s'exerce sur la majeure partie de l'Europe : de la Grande-Bretagne à la Turquie, de l'Allemagne de l'Ouest à l'Italie du Nord, de l'Espagne à la Tchécoslovaquie... « *De Brest à Ankara, au III^e siècle avant notre ère, écrit Yann Brékilien dans son Histoire de la Bretagne, les gens se comprenaient sans interprète. Ils parlaient tous la même langue, le celtique.* »

Bientôt cependant, celui-ci se scinde en deux branches distinctes : le gaélique (irlandais, écossais et manxois) et le britton (gallois, cornique et breton). Mais, malgré des siècles de séparation et d'absence de contacts entre les peuples qui les parlent, les langues celtiques ont conservé jusqu'à nos jours un esprit commun ainsi qu'environ un millier de mots courants pratiquement identiques.

Les vicissitudes de l'Histoire ont progressivement refoulé les peuples celtes aux confins de l'Europe : Ecosse, Irlande, île de Man, Galles, Cornouailles et Bretagne. Transmis par les langues et les musiques, le vieux fond celte s'est maintenu avec plus ou moins de vigueur dans ces communautés et une certaine identité a été préservée. Les Celtes proposent en effet une vision spécifique de l'univers qui s'oppose totalement à celle que le monde latin a léguée aux sociétés occidentales.

Schématiquement, la civilisation celte est une civilisation orale qui récuse l'usage de l'écrit pour tout ce qui relève de la pensée et ne l'admet qu'en matière commerciale. Elle privilégie le liquide par rapport au solide, à la stabilité préfère le mouvement et, à la ligne droite, la courbe. Son art, dont la spirale demeure une dominante, l'atteste. Lié à l'univers par une solidarité cosmique, le Celte considère qu'il fait partie intégrante de la nature et, de ce fait, la respecte et ne cherche pas à la dominer. Il répugne à la séparation des concepts, au raisonnement logique qui emprisonne la pensée, à la matérialisation de l'idée et au figuratif auquel il préfère l'abstraction...

Les langues celtes font preuve aujourd'hui d'une inégale vitalité selon les pays. Parmi les trois millions cinq cent mille habitants que compte la Bretagne, huit cent mille parlent plus ou moins breton, langue maternelle de la moitié de ces derniers, et environ soixante-dix mille personnes âgées ne parlent pas, ou très mal, français. Certains prétendent que le breton serait devenu une « langue de classe » : son usage est désormais essentiellement l'apanage des petits paysans, des marins, des petits commerçants, des cantonniers... des zones rurales de Basse-Bretagne et d'une minorité d'intellectuels.

Huit cent mille « bretonnants » : peu de chose sans doute comparés aux millions de francophones dis-

séminés de par le monde ! Mais, deux cent mille Islandais parlent leur langue, la lisent dans les journaux, l'entendent à la radio...

L'Etat français, traditionnellement centralisateur, a conjugué ses efforts pour faire disparaître les langues et les cultures « minoritaires » : l'unité nationale postulait une langue commune apte à transmettre les valeurs de l'idéologie dominante et à inculquer le sentiment national. En instituant l'école obligatoire, en 1882, l'Etat s'est doté d'un instrument idéal pour mener cette politique d'uniformisation. Quelles qu'aient été, par ailleurs, ses vertus, l'école a participé à la tentative de démantèlement de ces cultures et donc, à une entreprise de colonisation qui — qu'on le veuille ou non — s'est développée en Bretagne sous ses aspects économique, politique et culturel. A telle enseigne qu'un

habile lavage de cerveau a réussi à inspirer à une partie des Bretons le mépris de leur propre culture et à les convaincre que la condition du succès scolaire et de la réussite sociale était l'abandon de leur « parler » et le bon usage du français. Une telle négation de l'identité aboutit fatalement à une mutilation de l'individu et à un appauvrissement de la collectivité nationale : multiples et différentes les cultures se nourrissent et s'enrichissent mutuellement par leurs échanges. De plus, une langue n'est pas seulement le véhicule de la pensée, elle l'influence, voire la canalise. Chacune exprime une forme de pensée et une sensibilité particulières. Dans cette perspective, on peut considérer que la disparition du breton, comme de toute autre langue, constituerait un appauvrissement non seulement pour la communauté

quelques livres

- **Géographie de la Bretagne**, par C. Canevet, J.B. Henry, G. Le Guen, P.Y. Le Rhun, J.M. Paliarne et J.P. Pinot (Editions Skol Vreiz, 1976)
 - **Les Celtes et la civilisation celtique**, par Jean Markale (Payot, « Bibliothèque historique », 1977)
 - **Histoire de la Bretagne**, par Yann Brekilien (Hachette, 1977)
 - **Barbaz Breiz**, chants populaires de la Bretagne recueillis par le vicomte Hersart de la Villemarqué (Librairie académique Perrin, 1963)
 - **Le brasier des ancêtres - poèmes populaires de Bretagne** : deux volumes, édition bilingue (10/18, 1977)
 - **Le cheval d'orgueil**, par Pierre Jakez Hélias (Plon, 1975)
 - **Le cheval couché**, par Xavier Grall (Hachette, 1977)
 - **Le pays derrière le chagrin**, par Yvon Le Men (Les presses d'aujourd'hui, 1979)
 - Les éditions P.J. Oswald ont publié les œuvres de nombreux poètes bretons, entre autres Yann-Ber Piriou et Paol Keineg
 - Notre collaborateur, Jacques Erwan est l'auteur, avec Marc Legras, de **Racines interdites** (Jean-Claude Lattès, 1979), livre écrit avec et sur Alan Stivell et qui retrace le combat de ce dernier pour redonner une dimension à la culture bretonne, à grands coups de paroles et de musiques. Cet ouvrage — long entretien avec le chanteur qui se livre cœur et âme — s'achève par une vingtaine de textes de Stivell en breton et en français. Chez le même éditeur et dans la même collection, « Musiques et musiciens », les deux auteurs ont publié deux autres ouvrages, l'un sur le chanteur alsacien Roger Siffer, l'autre sur le chanteur catalan Luis Llach.
-

bretonne mais aussi pour l'humanité tout entière dans la mesure où elle équivaldrait à occulter irrémédiablement un angle de vision spécifique de l'univers.

Depuis la perte de leur indépendance, au XVI^e siècle, les Bretons ne cessent de résister et de s'opposer au pouvoir central, de revendiquer leurs droits. Voire de se révolter. Quand ils ne sont pas décimés par les guerres que leur impose l'Etat français... A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la renaissance du mouvement breton est d'abord culturelle (1) et la musique est son expression privilégiée. Les cercles celtiques, les groupes et les fêtes folkloriques irriguent toute la Bretagne et les concours de sonneurs et de « bagadou » (2) se multiplient. Quelques années plus tard, la guerre d'Algérie, puis Mai 68 sont l'occasion d'une réelle prise de conscience pour nombre de Bretons. Mais depuis quelque temps déjà un pionnier de la nouvelle chanson bretonne œuvrait avec courage et ténacité : poète et chanteur, véritable barde des temps modernes, Glenmor lançait ses imprécations, tonnait contre l'injustice et revendiquait pour la Bretagne...

Puis, vint Alan Stivell... Imprégné de culture celtique depuis son enfance et familier de la harpe dès son plus jeune âge, il deviendra vite le détonateur et le symbole d'un renouveau culturel.

En 1970, son premier trente-trois tours, *Reflets*, établit un lien entre les racines musicales bretonnes et le présent et jette les bases d'une musique celtique tournée vers le futur. Suivent *Renaissance de la harpe celtique* et le disque du mémorable « Musicorama » de l'Olympia en février 1972. Il se vend à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et consacre la reconnaissance de Stivell mais aussi, au-delà, celle de la musique et de la culture bretonnes. Les

sonorités du biniou et de la bombarde mêlées à celles des instruments électriques conquièrent un large public en Bretagne, en France, puis à l'étranger. Les portes du succès sont désormais grandes ouvertes... Est-ce la fin du temps du mépris ?

L'année suivante, *Chemins de terre* proclame dans un titre en forme de slogan : « Sans langue bretonne, pas de Bretagne. » Il rappelle également l'insertion de la Bretagne dans la communauté celtique. La mode bretonne bat alors son plein pour le meilleur et pour le pire. Les groupes de musique bretonne éclosent, prolifèrent, suscitent des vocations et connaissent une vogue sans précédent. Les Bretons redécouvrent leur patrimoine musical.

Le « kan ha diskan » (chant et déchant), qui avait survécu grâce aux concours organisés au cours des années 50, retrouve un nouveau souffle dans le cadre des « festou-noz » (fêtes de nuit) qui fleurissent un peu partout. Les sœurs Goadec et les frères Morvan font danser vieux et jeunes des nuits entières sur des rythmes lancinants et envoûtants... Le succès qu'il a connu a souvent dévoyé le « fest-noz » en le transformant en un bal breton urbain. Le « fest-noz » appartient en fait à la tradition rurale. Il ne réunit en principe qu'un nombre restreint de participants qui ne sont censés payer que leur consommation et danser des suites de danses du lieu : gavottes, dans' plin', dans' fisel, an dro... selon l'endroit. Fête d'une petite communauté qui se retrouve pour se divertir à l'issue du travail et communie dans des danses collectives au point de ne plus former qu'un seul corps, le « fest-noz » fut, et est encore, parfois galvaudé. Certains attirent jusqu'à deux mille personnes qui, moyennant un droit d'entrée élevé, dansent sur des rythmes d'ici et d'ailleurs...

Au plus fort de cette mode, Alan Stivell choisit de s'éclipser et s'établit en Bretagne. De sa semi-

retraite, il rappelle à bon escient, avec *E Langonned*, le solide enracinement qui doit nécessairement précéder des recherches plus audacieuses. Poursuivant sa démarche longuement mûrie et réfléchie, il décide, après avoir déposé et renouvelé la musique bretonne, de développer sa fonction pédagogique : il met sa popularité et sa musique au service des « mots des autres ». Son disque *Trema'n Inis* (Vers l'île) est en effet consacré aux deux dernières générations de poètes bretons.

De tous temps, les Celtes ont exercé leur verve poétique. Par l'écrit ou la parole. Les œuvres des « filid » irlandais ou des bardes gallois — qui usaient d'une métrique rigoureuse — en témoignent. Au XII^e siècle, Marie de France reconnaît l'influence de la poésie bretonne sur son œuvre... A toutes les époques, des auteurs ont écrit en breton. Jusqu'à nos jours.

Le début de ce siècle est illustré par le poète vannetais Yann-Berthelme, dit Bleimor, auteur de *A genoux* et le dramaturge Tanguy Malmanche, auteur de *Gurvan, le chevalier étranger*. Au cours des années 20, Youenn Drezen, Abeozen, Jakez Riou, Jarl Priel, Ker-verzhiau... se rassemblent autour de la revue *Gwalarn* qui traduit en breton des œuvres anglaises, russes, japonaises... Ils sont à l'origine d'un renouveau littéraire breton qui tourne le dos aux vieilles légendes celtiques et aux mièvreries provinciales. Après la guerre, « Al Liamm » assure la succession et édite, entre autres, Maodez Glanndour, prêtre et poète dont l'œuvre exprime une aspiration vers l'absolu.

La génération actuelle puise souvent ses thèmes d'inspiration dans la réalité sociale. Youenn Gwernig, sculpteur, poète, chanteur, ami de Jack Kérouac, se démarque du réalisme primaire dans ses œuvres écrites en breton ou en anglais.



discographie d'Alan Stivell

- 1970 : **Reflets** (Fontana, 6312 011)
- 1971 : **Renaissance de la harpe celtique** (Fontana, 6325 302)
- 1972 : **A l'Olympia** (Fontana, 6399 005)
- 1973 : **Chemins de terre** (Fontana, 6329 304)
- 1974 : **E Langonned** (Fontana, 6325 332)
- 1975 : **E Dulenn** (CBS, 82976)
- 1976 : **Trema'n inis - Vers l'île** (CBS, 82977)
- 1977 : **Roak dilestra - Avant d'accoster** (CBS, 83823)
- 1978 : **Un Dewezh barzh ger - Journée à la maison** (CBS, 82823)
- 1979 : **Bed live** (CBS, 83505)
- 1980 : **Symphonie celtique** (CBS, 88487)

La **Symphonie celtique**, d'une durée de quatre-vingt-dix minutes (deux disques), comporte trois mouvements. Y ont participé soixante-quinze musiciens et choristes, parmi lesquels Uña Ramos et Djura du groupe Djurdjura.

Outre l'influence celtique, la principale, d'autres types de musique ont marqué la création de cette symphonie : musiques médiévale, de la Renaissance, romantique, classique et contemporaine (de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 50) ainsi que les principales formes de musique populaire existant sur quatre continents :

- **Asie** : utilisation d'une gamme pentatonique japonaise, du sitar indien ; influence vietnamienne ;
- **Amérique du Nord** (jazz, rock, blues, musique indienne) et **du Sud** (tango et utilisation de la kéné) ;
- **Afrique** : certaines improvisations de harpe, influencées par la harpe africaine ; influence berbère dans l'interprétation chantée par Djura d'une mélodie de style vannetais ;
- **Europe** : musique celte dans ses formes originales (chant a capella).

Les textes sont en breton, gaélique irlandais, sanskrit, tibétain, berbère, indien algonquin, indien quetchua et anglais.

A ce jour, plus d'une vingtaine de milliers d'exemplaires de cette **Symphonie celtique** ont été vendus.

Mais le plus célèbre des poètes bretons contemporains, dont la renommée a depuis longtemps franchi les frontières, demeure sans aucun doute Paol Keineg, auteur, entre autres, du *Poème du pays qui a faim*, de *Hommes liges des talus en transes*, de *Chroniques et croquis des villages verrouillés...* Enseignant âgé d'une trentaine d'années, il a déjà construit une œuvre à la fois lyrique et épique dans laquelle la ferveur et l'amour le disputent à la rage et à la colère. « Paol Keineg, écrit André Laude, est à situer quelque part, en un lieu d'eau et de sable, de varech et de lune, où convergeraient les rumeurs d'un surréalisme tellurique, et celles des grands bardes celtes... »

La Bretagne compte aujourd'hui une pléiade de poètes d'expression bretonne ou française : Yann-Ber Piriou, Xavier Grall et, plus jeunes, Kristian Keginer, Padrig Moazon, Paol Kermarc'heg, Yvon Le Men qui déclame en scène ses poèmes. Il existe également une tradition de littérature paysanne, particulièrement dans le Trégor où vit précisément Angéla Duval, paysanne qui, en 1966, écrivait en breton :

*« ... j'écris des vers, même si ce n'est pas mon métier,
Pour y cacher mon chagrin,
Pour y cacher, comme dans un
[écrin,
La perle de mes larmes... Et
[puis,
Où garder les dernières
[semences ?
Si ce n'est au jardin des
[poètes ? »*

Paysans trégorrois également, les « Beilhadegou Treger » se réunissent une fois par semaine, surtout pendant l'hiver, pour jouer ici et là des spectacles de théâtre en breton. Tchekhov, par exemple ! D'autres font de même à Carhaix, à Brest ou à Sizun...

René Vautier est connu dans l'Hexagone grâce à *Avoir vingt ans dans les Aurès*. Il a tourné pendant vingt ans des films dénonçant le colonialisme français en Afrique

avant de regagner la Bretagne pour y poursuivre son œuvre... contre le même colonialisme ! Il convient, d'ailleurs, de noter que trois autres réalisateurs, Yann Lemasson, Chris Marker et Alain Resnais, qui ont travaillé dans ce sens au « temps des colonies », sont d'origine bretonne. Mais sans doute n'est-ce qu'un hasard !

Quand il enregistre *Raok Dilestra* (Avant d'accoster), en 1977, Alan Stivell a l'ambition de contribuer à démystifier l'Histoire. En un

raccourci de neuf chansons, il survole celle de Bretagne, de la période des Anciens Celtes à la seconde moitié du xx^e siècle. Les Bretons sont en effet victimes d'amnésie historique : la France les a privés de leur propre Histoire. Ou bien l'a travestie.

Ainsi, nombre de petits Français ont appris dans leurs manuels scolaires qu'Anne de Bretagne apporta la Bretagne en dot à la France lors de son mariage avec Louis XII, en 1499. Or, le contrat de mariage prévoit au contraire qu'ultérieurement les deux couronnes seront à nouveau séparées et que « la princi-

la notoriété d'un chanteur y contribue. Dans la discographie d'Alan Stivell, *Journée à la maison* fait figure d'une sorte de parenthèse qui laisse une large place à la musique improvisée tandis que le disque suivant, *Bed live*, enregistré au cours d'une tournée internationale, témoigne du rayonnement de la musique celtique dans le monde.

Au début de l'année 1980, le patrimoine musical breton s'est enrichi d'une œuvre d'envergure : une *Symphonie celtique* qu'Alan Stivell mûrissait depuis des années et qui constitue l'aboutissement de multiples expériences passées et l'amorce d'une nouvelle étape. « Une tentative de synthèse des principales formes musicales existantes qui exprimerait et l'universel et la différence car, déclare Stivell, il y a à la fois nécessité de métissage et de maintien des différences. Ce qui souvent est mal compris. En fait ce n'est qu'une opposition dialectique entre la mise en valeur de sa propre identité et le mélange des cultures. L'un ne va pas sans l'autre. Les cultures se sont toujours nourries de contacts mutuels et elles manifestent leur identité par leur aptitude à digérer les apports d'autres cultures. »

Une œuvre ambitieuse et sublime qui devrait répondre au vœu de Jorj Belz, l'un des meilleurs spécialistes de la chanson traditionnelle bretonne : « Que les jeunes de chez nous dansent, mais qu'ils comprennent qu'il est grand temps de souffler sur la braise, avant que ne meure la flambée allumée en Bretagne par ceux qui, il y a quelque deux mille cinq cents ans, peuplaient la plus grande partie de l'Europe. »

Jacques Erwan

quelques adresses utiles

■ **Dastum** : « Recherche, conservation et diffusion de la musique traditionnelle de Bretagne » par le biais d'une magnétothèque de musique bretonne et la diffusion de **Cahiers de musique traditionnelle** doublés d'un support sonore : **Digemer Mad**.

6, rue du Dispensaire, 29213 Plougastel-Daoulas

■ **Skol Vreiz**

Editions Run-Avel, le Pilon, 29210 Plourin-Morlaix

■ **Evit ar brezhoneg**, mensuel de la langue bretonne

30, rue Jean-Jaurès, Ploumagoar, 22200 Guingamp

■ **Arfolk**, maison de disques qui propose un intéressant catalogue de musique celtique

passage du Blavet, 56100 Lorient

pauté de Bretagne » aura un souverain distinct de celui du royaume de France. Le Traité d'Union (et non de réunion), lui-même, garantit l'autonomie de la Bretagne au sein du royaume de France. Il est signé en 1532, soit dix-huit ans après la mort d'Anne de Bretagne... C'est donc une contre-vérité de rendre la duchesse Anne responsable du rattachement de la Bretagne à la France !

En fait, l'Education nationale tend à développer une vision partisane de l'Histoire qui vise à forger, dès l'école primaire, le sentiment national. Quitte à faire passer

pour vérité établie ce qui n'est qu'interprétation des faits et à accréditer l'idée d'une continuité historique qui, historiquement, n'existe pas. Quelle continuité historique, en effet, relie un empire dont la capitale est Aachen, en Allemagne actuelle, et sur lequel règne Karl Der Grosse (Charlemagne), un « empereur germanique » qui s'exprime en un vieux dialecte allemand, à la France de la III^e République.

La connaissance de leur Histoire est, pour les Bretons, un élément de la récupération de leur identité culturelle et il est souhaitable que

(1) Le premier mouvement politique breton de l'après-guerre, le Mouvement pour l'organisation de la Bretagne, naît en 1958.

(2) Un « bagad » (des « bagadou ») : formation musicale composée de six bombardes, six binious et six batteurs. Un « bagad » concourt en trois disciplines : danse, mélodie et marche.

Rennes

une ville culturelle



La tenue à Rennes de la première « Rencontre de l'éducation » nous a permis de porter un regard sur les activités culturelles de cette ville, preuve s'il en est que les métropoles régionales peuvent sécréter une vie culturelle importante et ne pas être dépendantes de la « vie parisienne ». Rennes, on le constatera, de par sa spécificité bretonne mais aussi en tant que capitale régionale, assume pleinement le rôle socio-culturel qu'elle doit à sa population et, dans une certaine mesure, à tous les Bretons.

AVEC ses vestiges importants ayant échappé à l'incendie de 1720, son centre ville du XVIII^e siècle, Rennes s'efforce de faire mieux connaître son patrimoine architectural en le restaurant et en le mettant en valeur, pour les Rennais d'abord, mais aussi pour ses visiteurs. En coopération avec le Musée de Bretagne, une opération de découverte de la ville du XIX^e siècle a également été entreprise, en étroite liaison avec les écoles, depuis l'an dernier et, dans la périphérie de la cité, l'utilisation de plusieurs anciennes fermes typiques conservées est à l'étude.

L'ancien Palais de l'Université abrite les deux grands musées de la ville. Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie comporte trois salles de dessin, trois salles pour les pein-

tres du XVI^e au XVIII^e siècle, deux salles pour les XIX^e et XX^e siècles, une salle consacrée aux peintres de la Bretagne, une galerie des céramiques, une salle consacrée à l'archéologie grecque et romaine et une salle d'archéologie égyptienne. Mais la place manque et il est question de le transférer dans l'ancien Couvent des Jacobins, vaste bâtiment des XV^e et XVII^e siècles. Le Musée de Bretagne, ouvert seulement depuis 1960, comporte huit sections : introduction générale, préhistoire et protohistoire, Armorique gallo-romaine, Bretagne médiévale, union de la Bretagne à la France, Ancien Régime, Bretagne moderne, et enfin Bretagne contemporaine, cette dernière salle étant présentée totalement en audiovisuel. De nombreuses expositions temporaires sont également organisées dans ces musées, de même que des animations, notamment scolaires.

Il faut également mentionner le bâtiment des Archives municipales qui, sur cinq niveaux de magasins, offre 5 500 mètres de rayonnages, une salle d'exposition et une salle de lecture.

Mais le temple culturel de Rennes est bien évidemment la Maison de la Culture qui accueille un nombre considérable de manifestations dans tous les domaines et qui ne se contente pas des activités intra-muros en collaborant avec les autres détenteurs de la vie culturelle. Il convient de signaler particulièrement les trois festivals qu'elle organise : les Journées du cinéma militant, le Festival international de café-théâtre et de théâtre en marche, et le Festival international des arts traditionnels, pratiquement unique en son genre et qui jouit d'une renommée mondiale.

La Maison de la Culture entretient des liens privilégiés avec les troupes de la ville, notamment avec le Théâtre du Bout du Monde, ex-

Comédie de l'Ouest, Centre dramatique national dont les rôles essentiels sont la création, la diffusion, l'animation en Bretagne, Pays de Loire et Basse Normandie, et de favoriser la promotion du jeune théâtre régional. Depuis l'an dernier, le Théâtre du Bout du Monde possède sa propre salle, le Théâtre de la Parcheminerie (1).

Au chapitre de l'art dramatique, signalons aussi une dizaine de troupes amateurs ou semi-professionnelles, des troupes de langue bretonne, le Centre de formation pour les amateurs et enseignants et le Conservatoire national de Région qui compte une cinquantaine d'élèves.

Une autre grande troupe a vu le jour en 1979, c'est le Théâtre chorégraphique de Rennes, Centre national de danse, dont la direction a été confiée à Gigi Gheorghe Caciuleanu et qui, outre les spectacles donnés à Rennes, dans d'autres villes et à l'étranger, accomplit un travail d'animation et d'initiation considérable, aux côtés de la dizaine d'écoles de danse déjà existantes et des ateliers chorégraphiques fonctionnant dans les équipements socio-éducatifs et dans les centres culturels et sportifs municipaux.

Sur le plan musical, le Conservatoire national de Région, qui comporte une section « classique » et un département « lycée musical », comptait plus de mille cinq cents élèves au cours de l'année 1978-1979. Un certain nombre de centres de formation lui sont complémentaires, tels le Centre Harmonia (Centre interrégional de pédagogie musicale active) qui forme des animateurs musicaux, le Centre de formation musicale de Bretagne, l'un des premiers centres en Europe pour la formation des organistes, ou le Service de pédagogie et d'animation musicales qui travaille dans l'enseignement privé. Si l'Orchestre du Théâtre

cherche actuellement une nouvelle orientation vers des formules d'animation, la densité de la vie musicale à Rennes appellerait logiquement la création d'un orchestre à vocation régionale.

Quant aux arts plastiques, ils sont bien présents dans la vie rennaise, avec entre autres, l'École régionale des beaux-arts : huit cent cinquante élèves, trois départements, art, environnement et communication ; l'Unité pédagogique d'architecture et d'urbanisme qui se consacre aux techniques de pointe ; l'Atelier du Thabor, géré par l'association « Arts, recherches et techniques », et auquel peuvent avoir recours tous les peintres, dessinateurs et graveurs, professionnels et amateurs.

Il faut encore mentionner, en ce qui concerne la lecture, le Service municipal des bibliothèques qui se compose de la Bibliothèque centrale avec ses sections « Adultes », « Enfants » et « Adolescents », de trois annexes et de deux bibliobus.

Enfin, il faut mettre au crédit de la vie culturelle de Rennes le mailon important des associations et équipements de quartiers : le Cercle Paul-Bert, qui œuvre principalement dans le secteur péri-scolaire et comporte neuf sections qui gèrent quatorze équipements de quartier ; l'Union des patros rennais qui compte quatre grandes implantations socio-culturelles ; les maisons de Jeunes et de la Culture, au nombre de quatre ; les Amitiés sociales, qui regroupent trois Maisons de quartier, et trois clubs Léo-Lagrange. Ce sont là les grandes familles culturelles, mais à leur côté on dénombre plus de deux cents associations à vocations diverses qui contribuent à faire de Rennes un authentique foyer culturel.

(1) Voir l'article de Colette Héliard-Cosnier, « A l'Ouest aussi le théâtre », paru dans notre n° 406 du 3 janvier dernier.

la Fédération des œuvres laïques d'Ille-et-Vilaine

Tout comme Rennes accueille notre première « Rencontre » c'est la Fédération des œuvres laïques de cette ville qui en a assuré la promotion et l'organisation conjointement avec l'éducation.
Qu'est-ce donc que la FOL d'Ille-et-Vilaine ?

LA FOL d'Ille-et-Vilaine (1) ne compte pas moins de 441 associations locales affiliées (amicales laïques, foyers et maisons de jeunes, clubs sportifs, cercles culturels, ciné-clubs, coopératives scolaires, foyers socio-éducatifs, sections USEP, etc.) qui représentent 7 800 adultes adhérents et animateurs bénévoles et 19 500 enfants qui pratiquent régulièrement les activités organisées par les associations.

Parmi ces 441 associations, 163 sont polyvalentes et s'efforcent d'être un **lieu d'éducation permanente** et un **centre d'animation** au service de toute la population de leur quartier ou de leur cité (jeunes et adultes) par l'organisation d'activités de divers types (culturelles, sportives, de loisirs, sociales) ; 245 organisent des activités sportives : sports collectifs, athlétisme, sport pour tous, plein air, gymnastique d'entretien, etc. ; 213 sont à dominante culturelle : ateliers de danse, photo, audiovisuel, théâtre, musique, arts plastiques, animation de bibliothèques, de cercles d'art et cultures populaires, de fêtes, de spectacles, d'expositions, de rencontres, sans oublier les ciné-clubs qui sont au nombre de 60 ; enfin 26 associations organisent des séjours de vacances pour

enfants et adolescents, et 22 ont des activités sociales, telles qu'animation et gestion de restaurants d'enfants.

La FOL, dans ses actions prioritaires, a inscrit notamment

- **le renforcement du rôle fédératif** en restructurant l'organisation départementale, vers un premier lieu de rencontre et de concertation des associations locales : **le pays** (entre le canton et l'arrondissement, né de l'histoire, de la géographie, des relations économiques, sociales et administratives) ;
- **l'information et la formation** des responsables locaux pour des associations efficaces, lieux de rencontres des co-éducateurs de l'enfant à côté de l'école, lieux d'élaboration et de mise en place de projets d'éducation permanente pour toutes les couches de la population, enfin lieux de définition de projets d'animation culturelle pour la cité ;
- **la promotion des activités de plein air et de sport pour tous** : loisirs et vacances (séjours familiaux, jeunes et adultes : découverte des « pays de France », séjours linguistiques, etc.), ciné-clubs en milieu rural, cinéma pour jeune public, activités culturelles en liaison avec l'école.

Ces dernières activités sont

particulièrement illustrées cette année par la préparation du Festival des arts traditionnels de Rennes dont le thème 1980 est : « Les masques et leurs fonctions ». Ainsi, la Maison de la Culture, la FOL et le Cercle Paul-Bert ont mené conjointement une action éducative en profondeur dans les écoles publiques, depuis six mois. A Rennes, 29 groupes d'enfants, soit 826, et 24 classes de Saint-Malo, Redon, Combours, Fougères, c'est-à-dire 695 enfants, ont participé à des ateliers de fabrication de masques dans les classes ; 86 enseignants et animateurs de Rennes et 95 hors Rennes ont effectué, dans une vingtaine d'ateliers, des stages de fabrication et port du masque. Une importante documentation pédagogique, des films et montages audiovisuels ont été réalisés sur le masque rattaché à différentes civilisations, et une exposition a été organisée à la Maison de la Culture pour les classes ayant reçu les ateliers. De plus, un millier d'enfants participent à une chorale toujours sur le thème du masque. La ville de Rennes, le FIC, les ministères de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports ont permis que ces actions soient menées à bien pour faire des enfants des écoles de véritables participants, parmi l'ensemble des troupes du Festival, à cette grande manifestation populaire, **La Fête du masque**, qui se déroulera le 28 mai prochain.

(1) 1, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes.

FCPE :

une nouvelle école des parents ?

Parallèlement à sa journée « Ecoles désertes »
du samedi 26 avril
(suivie, semble-t-il, à 80 %),
la FCPE (Fédération Cornec) a organisé à Paris,
le même jour, un colloque qui a réuni
une centaine de participants
sur le thème de « La petite enfance » : un sujet auquel
cette organisation semble devoir s'intéresser
tout particulièrement dans les années à venir.

TOUT se joue avant six ans. C'est sans doute la raison pour laquelle les parents de la FCPE ont tenu, au moment même où des menaces de fermeture pèsent sur des classes de maternelle, à se pencher sur le petit enfant. L'aventure de celui-ci commence dès la naissance, et elle est jalonnée de multiples étapes, autant de lieux où il est amené à vivre : le foyer de ses parents, mais aussi la crèche, puis l'école maternelle. C'est selon cet ordre logique que se sont succédés les interventions.

D'emblée, Jean-Louis Serre, assistant de génétique des populations humaines à Paris VI, s'est attaqué au vieux débat « de l'inné et de l'acquis », démontrant que « c'est un problème mal posé qui sert à certains — y compris les enseignants — pour édifier des théories élitistes ». Jean-Louis Serre a eu recours à l'exemple du « quotient intellectuel » qu'il faut prendre pour ce qu'il est, « non pas un test de mesure de l'intelligence, mais un test d'adaptation, d'adaptabilité à la structure scolaire, car il a été élaboré selon les critères de la réussite ou de l'échec

scolaire ». Si le problème est mal posé, c'est « parce que l'on ne peut estimer la part respective des caractères biologiques et environnementaux chez l'individu. Il y a interaction de ces deux facteurs qui coopèrent par des voies qui demeurent aujourd'hui inconnues ».

Toutefois, l'action de l'environnement est extrêmement importante, ainsi que l'ont mis en évidence le professeur Hubert Montagner de l'université de Besançon, et le Dr Guy Vermeil, chef du service de pédiatrie du centre hospitalier d'Orsay. Hubert Montagner et son équipe ont observé le comportement de nombreux enfants en crèche et noté une corrélation étroite entre la façon d'être de la famille avec l'enfant, et de celui-ci avec les autres enfants : « Plus les conditions de vie des parents (état de santé ou rythme de travail) se détériorent, et plus l'enfant a tendance à privilégier des comportements d'agression. » « Si vous voulez que votre enfant apprenne à lire un jour, parlez-lui dès sa naissance », recommandait de son côté le Dr Vermeil pour qui mar-

cher et parler ne sont pas des apprentissages, mais des potentialités qui existent et se développent dans un milieu où l'on a plaisir à communiquer : « L'important est moins d'enseigner que de susciter le désir d'apprendre, et le rôle des parents est d'éveiller et de stimuler. »

Cette fonction de stimulation a lieu également à la crèche. Pour Suzy Cohen, rapporteur sur le problème des crèches au Conseil général des Hauts-de-Seine de 1967 à 1979, celles-ci jouent un rôle complémentaire dans la mesure où elles offrent des activités diverses et enrichissantes ; de plus, elles permettent la découverte de la vie en groupe et facilitent l'acquisition de l'autonomie : « Premier maillon éducatif, elles devraient être un grand service public dont même les mères qui ne travaillent pas devraient pouvoir bénéficier. » Certes, le passage à la crèche facilite l'entrée à l'école maternelle, bien qu'il soit, là encore, judicieux de ménager, par le biais de visites périodiques, une transition crèche-école. Si la FCPE revendique « la maternelle à deux ans pour ceux qui le souhaitent », elle reste néanmoins prudente et souligne « la nécessité d'une réflexion sur ce point ». Par contre, elle insiste sur l'importance du premier contact éducatif de l'enfant en dehors du milieu familial et reprend l'idée de la « maison de l'enfant » : « plaque tournante autour de laquelle axer notre réflexion, celle-ci mériterait d'être à nouveau creusée » a indiqué Raymond Metro, secrétaire général adjoint, insistant sur la volonté de la FCPE de s'intéresser à « cet aspect école des parents pour les quelques années à venir ».

Reste le rôle de l'école maternelle. Celle-ci n'est pas toujours adaptée, comme l'a montré Laurence Lentin, chercheur au SRESAS, chargée d'enseignement à Paris III, à partir de l'exemple du langage. « Apprendre à parler, ce n'est pas apprendre des mots. C'est la possibilité pour l'enfant de transformer tout ce qu'il ressent ou pense, en émissions phoni-

après les manifestations

ques compréhensibles pour son entourage. Le problème n'est pas d'avoir du vocabulaire. Il n'y a pas de différence quant à la quantité du vocabulaire, entre les enfants qui parlent « bien » ou « mal » ; seulement, il ne s'agit pas du même vocabulaire, et notamment pas de celui qui a cours à l'école. » Pour étayer son propos, Laurence Lentin a cité de nombreux exemples, notamment celui de l'enfant qui ignore le mot boulanger car il va avec ses parents acheter le pain au supermarché, ou encore de celui qui ne connaît pas le facteur car il habite dans un grand ensemble et voit son père prendre le courrier dans la boîte à lettres. Ou bien encore la différence entre ces deux expressions (« enlève tes chaussures » et « ôte tes souliers ») qui ont pourtant la même signification.

« Que se passe-t-il à l'école maternelle pour l'enfant dont le vocabulaire et le mode de vie ne correspondent pas exactement aux normes qui sont représentées à l'école ? » demande Laurence Lentin. Et elle répond : « Tous ceux (80 %) qui ne sont pas conformes à ce modèle nous semblent inférieurs. On dit : « Celui-là ne sait pas s'exprimer. » Or si nous voulons que l'enfant apprenne quelque chose, nous devons nous adresser à lui individuellement. » C'est pourquoi Laurence Lentin subordonne la fin de l'école sélective, aggravant les inégalités, à deux conditions : des effectifs raisonnables (quinze à vingt élèves par classe) et une équipe d'enseignants bien formés collaborant avec les parents.

Autant de constatations qui vont dans le sens des revendications de la FCPE. « Ce sont les parents les plus aisés qui ont compris l'importance de l'école ; cette classe sociale l'a investie, l'a faite à son image, a conclu Raymond Metro. Cette école ne correspond plus à la majorité des gens qu'elle doit accueillir. C'est son contenu qu'il faut changer. »

Michaëla Bobasch

LARGEMENT suivie dans les écoles maternelles et primaires (de 80 à 100 % selon le SNI-PEGC, à 70 % d'après les chiffres du ministère de l'Education), la grève des 24 et 25 avril derniers l'a également été par les professeurs du secondaire (80 % selon les estimations du SNES, 50 % selon le ministère). En revanche, le mot d'ordre d'arrêt de travail a eu moins d'écho dans l'enseignement supérieur.

« C'est une action massive et puissante, bien comprise de l'opinion publique », a déclaré André Henry, secrétaire général de la FEN, lors de ces deux journées. De fait, de nombreuses écoles sont restées fermées, et très peu de cours ont été assurés dans les lycées et collèges, à Paris comme en province. Une manifestation a réuni le 25 avril environ dix mille personnes dans les rues de la capitale regroupant des militants du SNI-PEGC pour le premier degré et les adhérents des cinq organisations syndicales du « front du second degré » (SNES, SNEP, SGEN-CFDT, SNETP-CGT, SNC) qui se retrouvaient pour la troisième fois cette année pour manifester leur hostilité à la politique de redéploiement de Christian Beullac.

« Nous ne voulons pas ouvrir de polémique avec M. Beullac, a annoncé André Henry, mais nous ne voulons pas d'une politique de l'éducation qui se résigne à la médiocrité. » Les responsables de la FEN estiment que le rapport de force créé pendant ces deux journées d'action, prolongées par la journée « Ecoles désertes » organisée par la FCPE, devrait permettre d'ouvrir des négociations avec le ministère sur les problèmes de carte scolaire et des conditions de travail, bref sur tout ce qui a été rassemblé sous le mot d'ordre : « des moyens en vue d'assurer la qualité du service public d'éducation ».

Christian Beullac entendra-t-il cet

appel de la FEN, qui, sous la pression de nombreux adhérents, a haussé le ton ? Après avoir accusé les syndicats de tenir « un discours périmé, passéiste et déconnecté de la réalité », le ministre de l'Education a semblé, dans une interview accordée à l'Agence centrale de presse, désirer renouer le dialogue avec les organisations syndicales : « Je me heurte actuellement à une incompréhension qui a conduit à une situation de crise. Cette incompréhension n'est pas de mon fait et je la déplore. Les vrais dossiers sont sur ma table, je les étudie, reprenons-les ensemble. »

Reste à savoir si ces « vrais dossiers » sont les mêmes pour tout le monde, responsables gouvernementaux et dirigeants syndicaux. La fin de l'année scolaire approche ; c'est donc maintenant que les syndicats doivent exploiter le rapport de force nouvellement créé à la suite de ces deux journées d'action. La balle est dans le camp du gouvernement ; c'est à lui qu'il appartient aujourd'hui de répondre, plus explicitement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, aux motifs du mécontentement des enseignants.

Nicole Gauthier

l'Europe et les enseignants

Le Conseil de l'Europe organise, pour les enseignants des vingt et un Etats membres, un grand concours intitulé

Connaissance de l'Europe

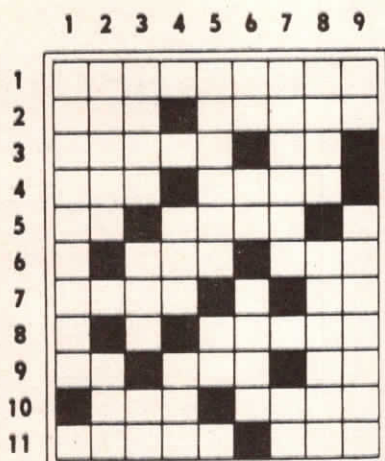
Que fait le Conseil de l'Europe ?

Il s'agira de découvrir trois erreurs volontairement glissées dans le texte d'une interview imaginaire portant sur l'action du Conseil de l'Europe. De nombreux prix récompenseront les gagnants de chaque pays.

Nos lecteurs trouveront dans notre prochain numéro, daté du 8 mai 1980, les règlements, conditions de participation et texte de ce grand concours international.

championnat de mots croisés 1980

grille n° 5



Horizontalement. 1 - On n'a guère envie de nouer des relations avec cette femme. 2 - C'est au dehors pour l'helléniste - Même quand ils mesurent deux mètres de haut, ils sont faciles à dresser. 3 - Se livrer à un travail méticuleux pour que quelque chose soit parfait - Symboliquement, il a six couches d'électrons. 4 - On la fait mousser au pays du fair-play - Pour les Allemands, on peut s'y soigner comme on peut y attraper une crise de foie en Suisse. 5 - Négation - Oiseaux percheurs. 6 - Cap pris par des Parisiens pour les vacances - Version suédoise d'un port finlandais. 7 - Un singe qui peut se nourrir de riz et de manioc au clair de lune - Son titre est de bon aloi. 8 - Résultat de la digestion qui se forme dans l'intestin grêle. 9 - Préfixe évoquant une réunion - Responsable parfois d'une bonne ambiance au logis - Initiales d'un écrivain italien. 10 - Bonne pomme - Il repose sur un coussinet. 11 - Commune de Flandre orientale au nord de Mons - Ancienne ville d'Arménie.

Verticalement. 1 - Des spécialistes expérimentés les ont souvent constatés dans des tissus ne manquant pas de pigments. 2 - Tout tourne autour d'un tel organe - Dans le département d'Aomori. 3 - Capitale d'une République qui a produit 1140 milliers de tonnes de phosphates naturels en 1967 et 1473 milliers, en 1969 - Il est chaussé par ceux qui le sont déjà - Abréviation de calendrier. 4 - Lettre grecque - Sorte de veine peu appréciée du marbrier. 5 - C'est la Légion étrangère pour les Espagnols - Pronom. 6 - Tranche de romsteck - Chiffre pour un psychologue né à Barmen - Affluent rive gauche du fleuve le plus long parmi ceux arrosant la France. 7 - N'admit pas - Tributaire de la mer du Nord. 8 - Faire un assortiment en variant les tons - Nom d'un empereur d'un grand Empire. 9 - Symbole d'un élément chimique artificiel - Violoniste et compositeur italien né la même année qu'un compositeur français, créateur de l'opéra-ballet.

Grille à conserver pour être recopiée sur le bulletin-réponse final

question sélective

La question sélective est facultative. Son seul but est de départager les ex æquo dans chacun des groupes de concurrents ayant réalisé 0, 1, 2... fautes dans l'ensemble des cinq grilles du Championnat.

C'est une grille de mots croisés 8 x 9 (8 lignes H. et 9 col. V.), donnée blanche et à remplir par les concurrents, sans donner de définitions aux mots de leur choix, à partir de quatre mots de base choisis et placés comme il est dit ci-dessous.

construction de la grille

Mots de base

Choisir, dans les cinq grilles du Championnat, quatre mots de base différents : trois de 4 lettres et un de 5 lettres. Sans en changer l'orthographe, placer :

- un mot de 4 lettres précédé ou prolongé du mot de 5 lettres dans une des six lignes intérieures (ni H1, ni H8) ;
- les deux mots de 4 lettres restant dans une des sept colonnes intérieures de la grille (ni V1, ni V9).

La ligne et la colonne choisies auront donc une lettre commune à leur intersection.

Construction proprement dite

Compléter la grille, sans cases noires, par des mots verticaux, de 3, 4, 5 ou 8 lettres totalisant 8 lettres dans chaque colonne, en se conformant au paragraphe « Emploi des mots » ci-dessous. Séparer les mots de 3 et 5 lettres et de 4 lettres par un trait.

La lecture des mots est normale : de haut en bas pour les mots verticaux, et de gauche à droite pour les mots horizontaux servant au classement (cf « classement ») sans mots inversés ou en désordre.

emploi des mots

Les mots choisis doivent tous figurer dans le **Lexique du Mots-Croisiste** édition 1972 et/ou dans le **Lexique-Panlexique** édition 1976 et être pris tels qu'ils y figurent (mots composés inclus). Les féminins et les pluriels qui n'y figurent pas sont cependant admis, pourvu qu'ils soient utilisables en tout purisme. Sont exclus :

- toutes les formes de conjugaison autres que les infinitifs, les participes présents et les participes passés ;
- les noms propres ;
- les sigles et les abréviations ;
- les interjections et onomatopées.

Tous les mots doivent être orthographiquement différents entre eux et différents des mots de base. Ils ne devront figurer que sous l'une de leurs formes : masculin, féminin, singulier ou pluriel, infinitif ou participe. Les accents ne figurant pas dans une grille de mots croisés, les mots semblables quels que soient leur genre, leur forme ou leur sens sont interdits. Ex. : sont interdits les doubles emplois tels que Pêché-Pêché, Gare-Garés, Pale-Pâles, Eté (participe)-Etés (substantif)... bien que ces mots aient des sens différents.

Lire horizontalement, dans les sept lignes

de la grille où ne figurent pas les mots de base, les mots les plus longs possible, de 2 à 9 lettres, certaines lettres pouvant être inemployées au début, au milieu ou à la fin des lignes. Mais deux mots ne peuvent se chevaucher. Exemple : dans une ligne telle que IMIRESTEQ, on peut lire MIR (3 lettres) et ESTE (4 lettres), ou mieux MI (2 lettres) et RESTE (5 lettres). Mais on ne pourra lire MIR et RESTE, pour lesquels le R est commun, ni MIRE et RESTE.

Les mots ainsi lus **devront être soulignés** et leurs longueurs inscrites au bout de chaque ligne, comme il est prévu sur le bulletin-réponse final à la place des pointillés. Exemple : IMIRESTEQ - 2,5.

classement

Les meilleures grilles seront celles contenant dans la lecture horizontale (ligne des mots de base exclue), le maximum de mots de 9 lettres, puis de 8, 7, 6, 5, 4, 3 et 2 lettres, les totaux correspondants étant inscrits par les concurrents eux-mêmes dans le tableau réservé à cet effet.

Les bulletins-réponse comprenant des mots de base classés fautes, des mots horizontaux non soulignés, des mots soulignés faux (ne correspondant pas au paragraphe « Emploi des mots » ci-dessus), des totaux faux, incomplets ou non inscrits, verront leurs grilles annulées et seront donc classés à la fin de leur groupe de fautes.

départage

Les ex æquo seront départagés par le maximum de I, puis de A, de M, de B et de E décomptés dans les 56 lettres de leur grille qui n'appartiennent pas aux mots de base.

Comme ci-dessus, toute inscription, dans l'emplacement réservé à cet effet, qui serait fautive, incomplète ou inexistante, entraînerait la nullité de la question sélective.

nota important

• La grille sélective est **strictement personnelle**. Plusieurs membres d'une même famille peuvent concourir individuellement à condition que leurs grilles sélectives **diffèrent par tous les mots de base**.

• La grille sélective est, **rappelons-le, facultative**. Elle n'est donc pas éliminatoire et ceux qui ne l'auront pas résolue, qui l'auront résolue à partir de mots de base classés « fautive », qui n'en auront pas respecté le règlement ou qui en présenteront des solutions identiques ou voisines travaillées en commun, seront classés d'office à la fin de leur groupe et, si le palmarès l'exige, départagés par tirage au sort.

Toute correspondance relative au Championnat est à adresser à :

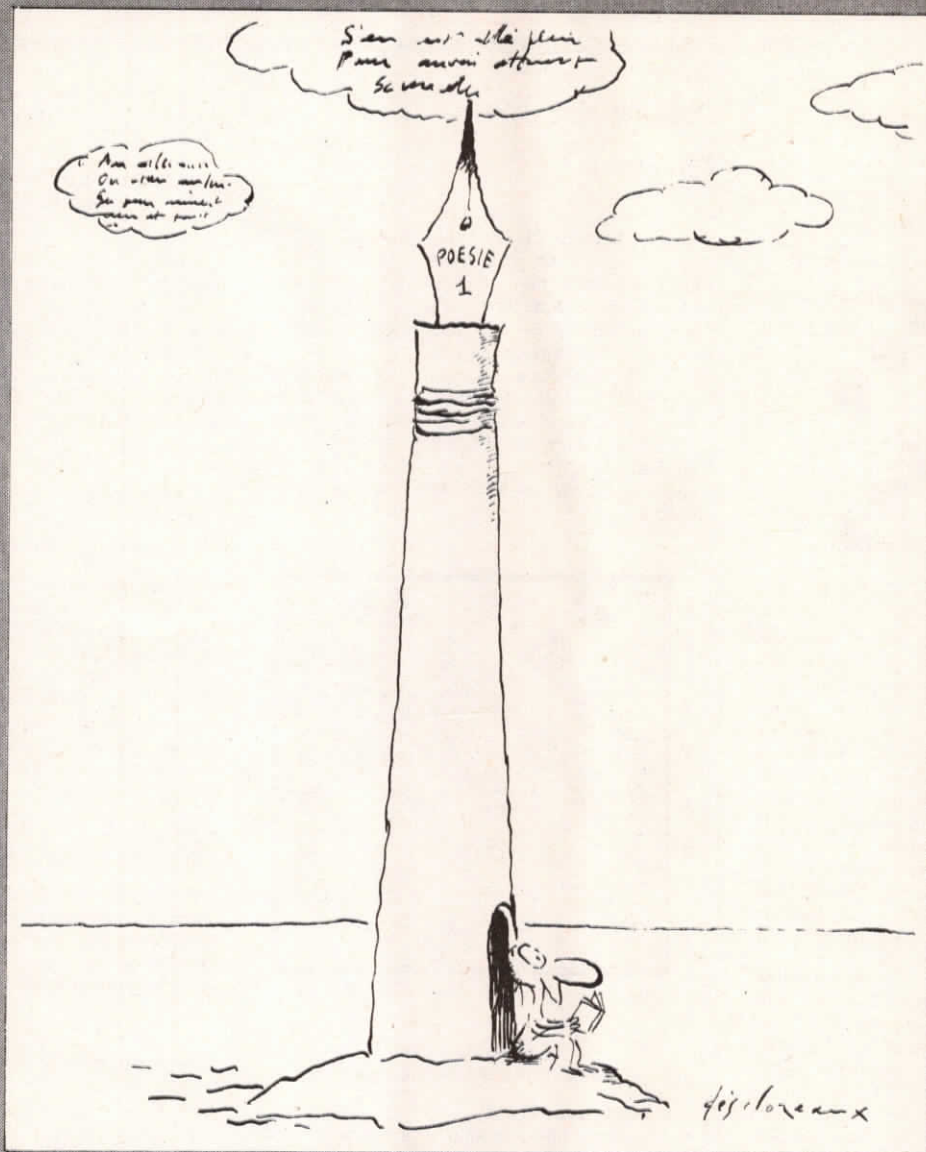
« Le Mots-Croisiste »

4, rue du Midi

92522 Neuilly Cedex (France)

Nous publierons prochainement le **Bulletin-réponse final** sur lequel devront être recopiées les grilles n° 2 à 5 du Championnat et la grille sélective. Ce bulletin devra être expédié au plus tard le **lundi 23 juin 1980**.

Poesie 1



« TOUTE LA POESIE PASSEE EN REVUE »

Sa vocation : révéler toutes les tendances de la poésie dans le monde de la langue française (32 pays).

Son ambition : apporter chaque année aux poètes des milliers de lecteurs supplémentaires.

Ce qu'ils en pensent :

MAX-POL-FOUCHET :

« Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie ».

PIERRE EMMANUEL :

« Poésie 1, c'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française ».

GEORGES JEAN :

« Une revue exemplaire animée par des amis dont il faut proclamer d'emblée et très fort qu'ils sont les très courageux aventuriers de la cause de la poésie pour tous, notre cause ».

HERVÉ BAZIN :

« La renaissance de la poésie et de sa diffusion passe par des revues telles que Poésie 1 qui s'adresse aux enseignants, aux lycéens et aux étudiants, aux littéraires, aux linguistes, aux poètes et à tous ceux qui aiment la poésie ».

Poesie 1 est une publication des Éditions Saint-Germain-des-Prés (le Cherche Midi Éditeur, société locataire gérante).
DIFFUSION EN LIBRAIRIE ARMAND COLIN.

OFFREZ OU OFFREZ-VOUS UN ABONNEMENT A **Poesie 1**

Bulletin d'abonnement à retourner à ARMAND COLIN -
Service abonnements à POÉSIE 1 - 103, bd St-Michel - 75005 Paris

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Veuillez m'abonner à Poésie 1 pour 1980.

Je joins mon règlement de 85 F (128 F pour l'étranger)

pour 9 numéros en 6 livraisons. par chèque bancaire

C.C.P. (Paris 21.335.25)

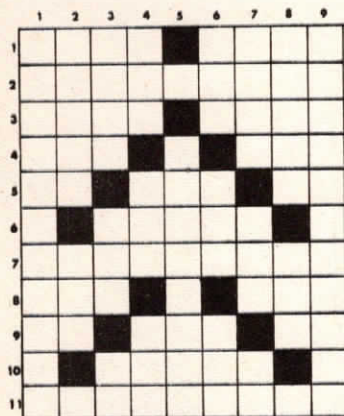
à l'ordre de la Librairie ARMAND COLIN.

Les abonnements commencent du début de l'année et se renouvellent au début de l'année suivante. Quelle que soit la date de leur inscription les nouveaux abonnés reçoivent l'intégralité des livraisons prévues au titre de l'année en cours.

date: _____

signature: _____

problème 350



Horizontalement. 1 - Une nue la masque, un nu la dévoile - Faire un « feu ». 2 - Relative à un organe reproducteur. 3 - Prison pour un cardinal - Tel un bateau dépourvu de fret. 4 - Excitant espagnol - Argile. 5 - Personnel - Chandelle au-dessus d'un filet - Négation. 6 - Banc d'essai près de Montlhéry. 7 - Epithète prenant un sens double devant un maître d'armes pète-sec. 8 - Cyclade - Muet et inerte. 9 - Le vice en tête - Terme employé en bref et en court - Esquisse un sourire. 10 - Siffleur manifestant au balcon. 11 - Ils peuvent demeurer vivants même après la mort.

Verticalement. 1 - Ces « boute-en-train » connaissent plus d'un truc. 2 - Une telle cure relève du domaine de Bacchus - Un as peut le battre au tapis. 3 - Fait des pieds et des mains pour obtenir de l'avancement - Moulu - Entête. 4 - La primaire comprend cinq étages - Saint père ayant succédé à saint Pierre - Monnaie bulgare. 5 - Elle ne manque pas de douceurs en dépit de son caractère piquant. 6 - Indices de comparaison - Exprimé par un désabusé - Charpente sous les œuvres vives. 7 - Elles passent avant les autres - Ballot se faisant tirer les oreilles - Négation. 8 - Machine infernale - Possessif. 9 - Nouvelles consultations parfois nécessaires quand la constitution s'affaiblit.

solution du problème 349

Horizontalement. 1 - Ecolières. 2 - Xéno-phile. 3 - An - Te - Bon. 4 - Mol - Colis. 5 - Ibiza. 6 - Nie - Cant. 7 - Atrium - Oc. 8 - Te - Raille. 9 - Essentiel. 10 - Naines. 11 - Raie - Esse.

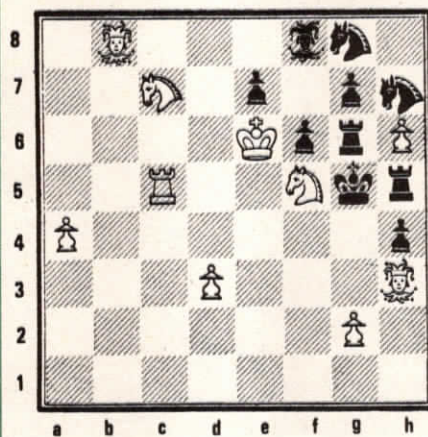
Verticalement. 1 - Examineur. 2 - Céno-bites. 3 - On - Lie. 4 - Lot - Irène. 5 - Ipécacuana. 6 - Eh - Amitié. 7 - Riblon - Lins. 8 - Eloï - Tolées. 9 - Sensé - Celse.

l'école des mats

problème 14

Ce problème (de F. Fraenkel, 1921) nous paraît unique en son genre ; le dual que nous trouvons dans une variante ne peut, dans une composition d'un tel contenu, avoir d'importance que pour ceux qui voudront lui en attribuer une.

Le jeu limité des Noirs fait évidemment présager un blocus ; pourtant, les Blancs disposent d'un certain nombre de coups d'attaque, dont la réfutation résulte d'un unique coup noir que le solutionniste ne peut découvrir qu'avec beaucoup d'attention.



Les Blancs jouent et font mat en trois coups

- 5 points pour la clé
- 2 points par variante (quatre variantes principales)

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 22 mai

solution du problème 12

Clé : Cd3. Les Blancs, ayant donné à leur Dame le contrôle de f6 et l'accès à e5, à leur Cavalier l'accès à c5 et f4, et ayant cloué le Fc3, pourraient donner mat de six manières différentes — 2.Tb6, 2.Dé5, 2.Cc5, 2.Cxf4, 2.Cf8, 2.Cg5 — si les Noirs n'étaient pas dans l'obligation de jouer. Mais chacun des coups dont disposent les Noirs comporte des effets anti-dual qui éliminent cinq sur six des mats possibles. Après 1.Cd3 (si

1... Fxg6, Té4, Td4, Dxh3, Tg4, bxç4) 2.Cg5 (Cf8, Cç5, Dé5, Th6, Cxf4), mat — 5 points.

une autre solution pour le problème 10

Voici cette solution proposée par certains lecteurs : 1.f3 (menace 2.Cc4 mat). Si 1... Ca5; 2.Rd7 (blocus) Cç4; 3.Cxc4 mat. Si 1...Cd6; 2.Rc6 Cxf7; 3.Cc4+ Ré6; 4.Cd4 mat.

Et ces lecteurs ajoutent : si la solution de l'auteur est valable, 1.f3 conduit au mat ou alors il y a une réfutation cachée ! Nous sommes d'accord.

la théorie ? c'est utile

Voici quelques conseils pour l'ouverture :

- développement rapide et solide en veillant à ne pas créer de faiblesses permanentes ; tant mieux si, par suite de ce développement, votre adversaire est amené à créer chez lui des faiblesses de ce genre ; ce développement doit avoir pour base la domination des cases centrales d4, e4, d5 et e5, soit en y installant des pions, soit en contrôlant à distance par des pièces ;

- ne pas jouer la même deux fois tant que votre jeu n'est pas suffisamment développé ;

- éviter les pertes de matériel, à moins d'obtenir d'amples compensations, comme le prouve la partie ci-dessous jouée à l'Open de la FFE de 1979 entre Bernard (avec les Blancs) et Lambert.

défense sicilienne

1.e4 c5;

De plus en plus à la mode.
2.Cf3 Cç6; 3.d4 cxd4; 4.Cxd4 Cf6; 5.Cç3 a6;

Le coup du texte, bien que tenu pour « modeste » a le mérite d'être moins étudié et, en plusieurs occasions, M. Tal a démontré — contre un adversaire « léger » — qu'il pouvait se révéler venimeux.

6.CxC bxç6; 7.Fç4 é6; 8.Fg5 Fb4?;

Une faute (mieux Fé7) qui va permettre aux Blancs d'obtenir un gain rapide.
9.e5 d5;

La seule défense pour tenir encore un peu...

10.éxf6 dxç4; 11.fxg7.

La surprise. Non seulement fxg7 empêche l'échange des Dames (si 11...DxD+ ; 12.TxD menace Td8 mat) que projetaient probablement les Noirs, mais menace le RB de bigamie.

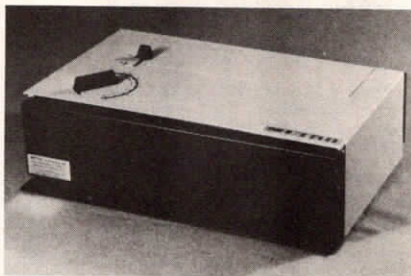
11...Dxg5; 12.g7xh8 = Dame. Abandonnent.
Si 12...Ff8; 13.Cé4 Dxg2; 14.Cf6+, etc.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

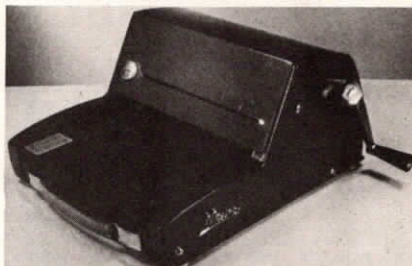
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 644 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Fête des Mères



DE CHARMANTS CADEAUX

que les enfants réaliseront eux-mêmes.

- Objets en céramique ou en bois brut à décorer.
- Travaux en vannerie, raphia, corde armée.
- Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

DES CHANSONS ENREGISTREES SUR DISQUES

DES POEMES ET DES SAYNETES

Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

BOUVIER-PARIS

15, rue d'Abbeville - 75010 PARIS • Tél. 878-24-88
Métro : Poissonnière - Gare du Nord

MAGASIN DE MUSIQUE

TOUTES EDITIONS MUSICALES FRANÇAISES & ETRANGERES
(tous instruments)

Vente sur place et par correspondance

INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES

(Studio 49 - Sonor)

FLUTES A BEC & INSTRUMENTS ANCIENS MOECK
FLUTES TRAVERSIERES - CLARINETTES
TROMPETTES - SAXOPHONES

GUITARES - BANJOS - MANDOLINES

(housses, étuis, cordes...)

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ELECTRONIQUES (classique et variété)

Crédit courant ou personnalisé - Location vente longue durée



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :

Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tel : 527-56-19 525-88-71

Pour louer, vendre, acheter,
échanger, prenez contact avec
vos collègues par le canal de
nos Petites Annonces, cham-
pionnes du rendement...

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE
BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et
gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-
GEORGES, propriétaire et éleveur en dif-
férents crus, vous adressera sur demande
son tarif avec des conditions très parti-
culières aux enseignants.

échanges et recherches

location (offres)

- 17-Bois plage en Ré, mais. cft, jard., pr. plage, marché, 4-5 pers., août, sept. Faye, inst., 64, rue St-Christophe, Limoges.
- 76-Yport, villa 4 ch., prox. plage, jard. loc./sem., juin, juil., août, sept. Denise Mary, 348 rue Pablo-Neruda, 76610 Le Havre. T. (35) 47-13-33.
- Mais indiv. neuve 6 pers., vue impren., près Collonges, Meysac, tt cft, frigo, dche, par quinz., juin, sept. 750 F, juil., août 1 000. Ludier (55) 25-44-06 ou Branceilles, 19500 Meysac.
- Cap d'Agde, studio avec jard., 3/4 pers. Tél. (63) 54-33-02.
- 43-30 km Le Puy, calme, bois, bât. de ferme indép., tt cft, TV, gd pré, 6 pers., juin, sept. 1 700, juil. 2 500 F. Ecr. P.A. 871.
- 73-Maurienne 1 600 m, studio ou 2 p. + cuis., 4 pers., juin à sept. T. (79) 64-20-98.
- Royan, appt 2/3 pers., cuis., s. à m., chbre, w.-c., eau chaude, frigo, très propre, calme, 400 m plage, park., juillet 1 750 F. Ecr. P.A. n° 872.
- Auris-en-Oisan 1 600 m, duplex 4 p., vue except., forêt, tennis, mai à sept. Villard, 14, avenue Europe, 38120 Saint-Egrève. Tél. (76) 75-21-68.
- Hautes-Vosges, chalet 4 pers., 750 F/sem. juil. Marchal, éc. Stand., 54110 Dombasle.
- Bretagne Saint-Cast, camp ensgt, carav. tt cft 4/5 pers., auvent, 20 juil.-30 août. Tél. (2) 960-44-52 (Val-d'Oise).
- 6 km des Sables-d'O., 2 km plage, ds villa, 2 p. indép., 4 pers., tt cft, juil., août. Tél. (51) 33-14-98.
- Cannes, F2 cft 3-4 pers., juil., août ou éch. c/équ. Bret. ou Atlant. M. Paris René, Hauts-Olivet 2, 06110 Le Cannet.
- Alpes marit., appt coll. 4-5 pers., cft, rég. boisée, 800 m village agréable, exc., vall. merveilles, lacs, Italie, juil. 1 600, mai, juin, 1 000 F. Ecr. Dir. éc., 18, rue Ampère, Paris 17°.
- 05-Orcières, appt 3-4-5 pers., juin, juil., août, sept., sem., quinz. ou ms. Decarli F., cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.
- Agréable mais. landaise ds les pins, calme, repos, juin, 1° quinz. août, sept., pêche, chasse, px int. Ecr. Catel, 12 cité du Stade, 19300 Egletons.
- Sud Finistère, ds la baie d'Audierne, 8 km des plages, campagne, end. calme, gd jard., pêche, rayon tourist., plus. appts de 2 p. pr 2 ou 3 pers., juin, juil., sept., 1 appt pour 5 ou 6 pers. pr la 2° quinz. de juil. Ecr. Jegou, Saint-Joseph-Peuverit, 29143 Plogastel-Saint-Germain. Tél. (98) 54-42-81.
- Vacances Espagne Méditerranée, 300 km Perpignan autoroute, prop. franç., appt tt cft, direct plage, loc. juil., 2; 3, 4 sem. La Pineda, 26, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. 887-38-17.
- Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 373.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
 entre Amiens et Doullens
 GROTTES-REFUGES III^e siècle
 VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
 Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
 Prix scolaires
 Renseignements :
 Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Tossa de Mar (Costa Brava) 100 km front., 200 m plage, coq. petit logem., 4 pers., conf. Ecr. Blasco Marti, Layetana 32, Barcelone 3.
- Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts renseignements, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- 05260, appt r.d.c. ds villa 5 pers., tt cft, alt. 1 150 juin, sept., px hors saison. Blanc Gras. Tél. (92) 51-91-03.
- Savoie 1 600 m, climat except., soleil, pays simple, repos, prom., studio tt cft. Lutzier, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.
- La RICHARDAIS, 2 km DINARD, meub. 3-4 pers. ds mais. anc., calme, cour, jardin, 100 m port, juin à sept., quinz. ou ms. Ecr. BOSSARD, Le Pont, 35740 Pacé. Tél. 60-62-17 ap. 18 h.
- VACANCES A MARCIAC - CAMPING GRATUIT, Lac 30 ha, pêche, voile, pédalos, école voile, ski nautique, école ski nautique, piscine climatisée, mini golf. Ecr. Marie de Marciac, 32230. Tél. (62) 09-38-03.
- Sables-d'Olonne, villa, 6 pers., prox. plage, 1-15 juil. M. Arrivé L., 12, rue Ed.-Peltier, 85, Roche-sur-Yon. Tél. (51) 37-37-09.
- 25-Jougne 1 000 m, appt., cuis., séj. 2 ch., tt cft. Lanquetin, 25370 Jougne.
- Sables-Olonne, août, mais. ind. 5-6 pers., cft, cour, jard., calme, 800 m mer. Tél. (51) 56-14-28.
- Benidorm, appt tt cft 4-5 pers., front mer, 80 m plage, pisc., août 3 200 F tt compris Ecr. P.A. n° 874.

location (demandes)

- Ch. mais. vac. 4 pers., à partir du 15 août rég. indif. Ecr. P.A. n° 875.

échanges

- Ech. villa bassin Arcachon c/mais. banl. ou rég. proche Pau. Tél. (56) 28-13-03.

- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs (Grande-Bretagne).

ventes

- Ensigt vd Gironde 3 km Langon, vieille mais., eau, él., sur 3 000 m² clos, 200 000 F. Tél. (40) 76-87-71 ap. 20 h.
- Ensigt vd Gironde 3 km Langon terr. boisé viab. 3 000 m², 100 000 F. Tél. (20) 76-87-71.

hôtels - pensions

- Loisirs Rencontres en Queyras propose aux dates de votre choix du 15/7 au 31/8 une 1/2 pension à 55 F par jour ds un village montagnard. Ville Vieille, 05350. Tél. (92) 45-70-82 ou 899-37-45.
- HOTEL-REST. « BON REPOS » **, 25650 Montbenoit, alt. 800, jardin. Relais du Silence, pêche, pr. Suisse, depuis 110 F net.
- Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

automobiles - caravanning

- Vds 504 Diesel familiale mod. 80 bleu métal. Tél. (84) 46-04-93.
- Vds 305 GRD beige métal. 9 mois, 3 000 km, bon état. Ecr. Naegelen Jacques, 25340 Clerval. Libre de suite.

centres de vacances

- Couple, femme cuisinière ch. emplois vac. été. Ecr. P.A. n° 876.
- Directeur CV cherche poste été. Tél. 380-61-39 après 19 heures.

stages

- STAGES : dorure sur bois, laque de Chine, vernis Martin, meubles peints, paravent japonais, peinture trompe l'œil, dessin, aquarelle, peinture à l'huile.
 Cours de Beaux-Arts et d'Arts appliqués
 Pierre Brignol, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

divers

- Vds collect. revues photos Zoom et Caméra. Tél. (1) 546-01-41 soir.
- Vds mach. à tricoter Singer neuve moteur, 2 fontures mémomatic, meuble, 4 000 F. Tél. (80) 45-16-86.
- Recevrais gdes vac. ensigt retr. ou activ. cherch. repos, calme, cft, ds agréable ppté camp. Ecr. P.A. n° 877.
- Photocopieur 3 M, 271 automatic, très bonne occasion, prix intéressant, cause double emploi. Tél. Education 266-69-20.
- Vds s.à.m. rustique : 2 buffets, 1 table, 6 chaises, px 5 000 F. T. 964-44-89 soir et w.-end.
- Vds à Paris, cause départ, armoire en érable « arts déco », travail artisanal, tablette en marbre, vitrine : 2 000 F. Tél. 361-01-72 h. bureau.

NOUS EDITONS
 VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
 EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Vous avez entre les mains un **numéro spécial de l'éducation**.

Nous en publions deux chaque année. Les derniers parus sont : « école et travail », « le métier de parents », « l'école au féminin », « l'école à la campagne », toujours disponibles contre 6 F par chèque, mandat ou timbres-poste.

Mais **l'éducation**, c'est d'abord un **hebdomadaire** de l'actualité scolaire et universitaire. Que vous soyez enseignant ou parent d'élèves (bien souvent les deux !) vous serez au courant de tout ce qui se passe, de tout ce qui se fait dans le monde de l'enseignement, en France, à l'étranger, avec une ouverture de plus en plus grande aux problèmes régionaux.

En vous abonnant, vous aurez la possibilité de lire chaque semaine toutes ces informations, tous ces articles qui vous concernent directement.

Remplissez dès maintenant le bon ci-dessous, et si vous êtes déjà abonné(e), faites-en bénéficier quelqu'un à qui vous rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable intérêt.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire

Mandat carte

Date

Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.
RESIDENCE

Prière de nous contacter pour
les expéditions par avion

ZIPCODE

75

80

PAYS
(si Etranger)

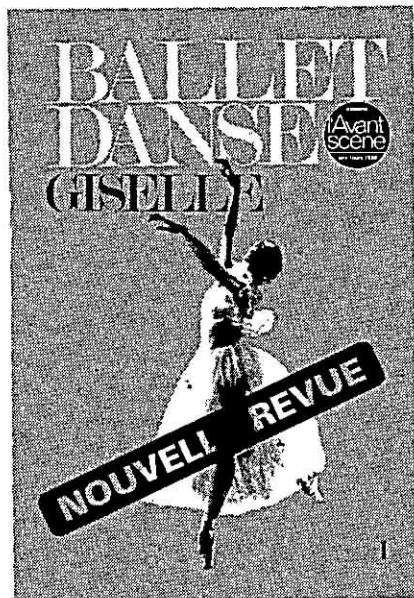
Envoi de la facture à

NOM

A remplir uniquement si
vous ne payez pas vous-
même votre abonnement

ADRESSE

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



Un pas de plus vers les secrets de la danse

L'Avant-Scène Ballet/Danse, réalisée avec le concours d'artistes, de chorégraphes, de musiciens et des meilleurs spécialistes du monde de la danse, propose une somme d'analyses et de documentation autour des grands ballets du répertoire classique, romantique ou contemporain, ainsi que de l'œuvre des grands chorégraphes de notre époque. Ces analyses exhaustives sont réalisées à travers des études littéraires historiques, scénographiques et musicales, des fiches techniques. Chaque numéro est complété par une documentation bibliographique et discographique de référence, et surtout par une très importante iconographie qui en scande les mouvements et constitue à elle seule un spectacle. L'Avant-Scène Ballet/Danse permet de poser sur la danse un regard plus approfondi en découvrant, sans les perdre, les raisons de cette fascination que provoque un corps déployé dans l'air.

NUMÉROS A PARAÎTRE : POST MODERN DANCE - LE SACRE DU PRINTEMPS - COPPÉLIA.

Prix du numéro : France 45 F. (Etranger : 49F.) Abonnement, un an, 4 numéros : France 140 F. (Etranger 156 F.)



RÉÉDITION EN BIBLIOPHILIE DU TEXTE DE THÉOPHILE GAUTIER SUR GISELLE

Nous avons pu retrouver un exemplaire de cet inestimable ouvrage d'un texte de Théophile Gautier sur **GISELLE**. Ce document de 28 pages comporte de magnifiques gravures d'époque. Nous avons décidé d'en faire une réédition limitée à 2.500 exemplaires. Chaque exemplaire imprimé sur Vergé Calvi ivoire 130 g des Papeteries Maunoury est numéroté. Prix de vente, France et étranger : 60 F.

Coédition L'Avant-Scène/Les Introuvables.



Bulletin à découper et à renvoyer avec votre règlement à
L'Avant-Scène, 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris - C.C.P. Paris 7353.00 V

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____



- Je souhaite m'abonner à L'Avant-Scène Ballet/Danse.
- Je souhaite recevoir le N° 1 de BALLETT/DANSE.
- Je souhaite recevoir la réédition en bibliophilie de Giselle.
- Je désire recevoir gratuitement le Catalogue général de l'Avant-Scène.
- Je joins la somme de _____